

MI DORF *mon village*

N° 57



Blodelsheim

Décembre 2012

Téléchargeable sur : www.blodelsheim.fr



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le numéro 57 de notre bulletin municipal, qui clôt l'année 2012 et ouvre les portes de 2013.

L'animation de notre territoire fût riche durant cette année. Le 30^{ème} anniversaire du jumelage avec Gimont, la fête paroissiale du 17 juin, l'inauguration du nouveau stade de foot, la fête de la moisson, l'accueil de l'expédition cycliste Pékin-Londres, le salon de l'artisanat et des métiers, la journée nationale du commerce de proximité,... toutes ces manifestations expriment bien le dynamisme et la vitalité de notre village.

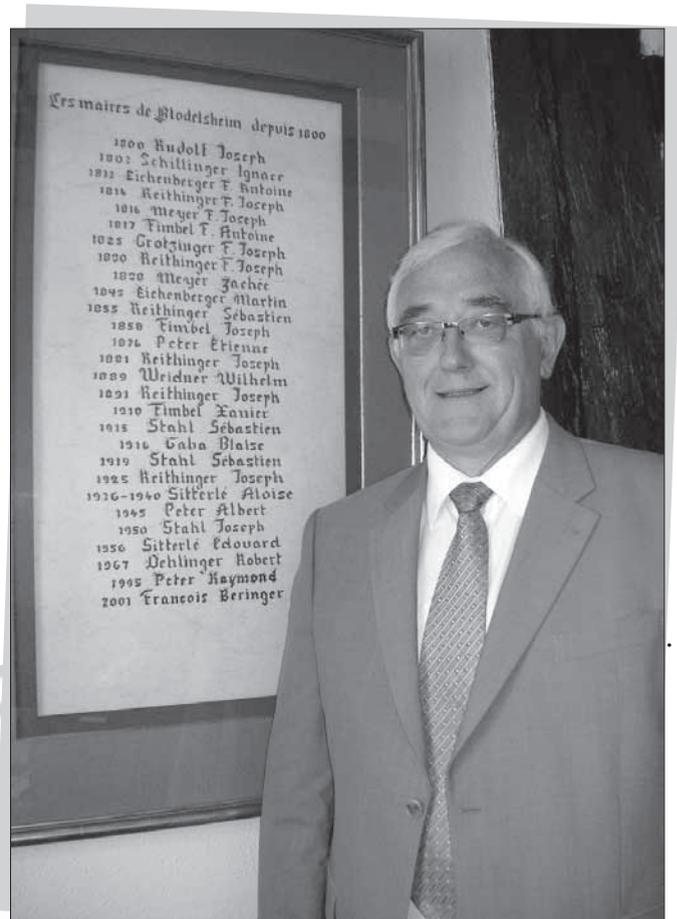
Je salue l'investissement des tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces événements. Par votre implication vous participez à l'essor de notre commune.

La préservation de l'environnement et les économies d'énergie font partie de nos préoccupations. Le conseil municipal a fait réaliser un audit énergétique sur les bâtiments communaux. Ceci permettra d'optimiser les dépenses d'énergie. Dans certains secteurs du village, l'éclairage public a été diminué la nuit afin de réduire la facture d'électricité.

L'étude sur la liaison entre le secteur sportif et la salle des fêtes est finalisée. Une première tranche de travaux est prévue au cours de l'année 2013.

Afin de préparer l'avenir, le conseil municipal a décidé de lancer une réflexion sur la rénovation de la traversée du centre du village entre la Mairie et l'entrée de la rue des Tuiles.

A compter du mois de janvier, les services techniques disposeront d'un nouvel atelier communal plus adapté aux besoins actuels de notre commune, situé rue de l'Artisanat.



Je vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture de ce bulletin municipal, lien entre la municipalité et les citoyens.

Je salue très chaleureusement tous ceux qui font vivre les moyens de communication au service des habitants de notre commune.

Au nom du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et une excellente année 2013, qu'elle vous apporte bonheur et prospérité, à vous et à votre famille.

François BERINGER,
Maire

Edito

Depuis notre dernier rendez vous à la veille des vacances, six mois déjà se sont écoulés. Le temps s'accélérerait-il ? Est-ce une réalité ou une impression ? De tout temps, la journée a compté 24 h.... cette vérité aurait-elle changé ?

Est-ce parce qu'on vit d'avantage le futur par anticipation ou le passé avec nostalgie que vraiment le moment présent ? Est-ce parce que nos préoccupations nous font souvent oublier l'essentiel et le sens même de notre vie ?

Je n'ai bien sûr pas de réponse à toutes ces questions mais, je vous propose un petit texte à méditer écrit par Gabriel Garcia Marquez :

« Il y a toujours un lendemain et la vie nous donne une autre occasion de faire bien des choses : mais si jamais je n'ai plus que ce jour, j'aimerais dire à tous ceux que j'aime combien je les aime. Le lendemain n'est assuré pour personne, jeune ou vieux.



Aujourd'hui ce peut être la dernière fois que tu vois ceux que tu aimes.

N'attends donc pas davantage, agis aujourd'hui parce que demain n'arrivera peut être jamais et sûrement tu regretteras de n'avoir pas pris le temps d'un sourire, d'une caresse, d'un baiser, trop occupé que tu étais.

Garde auprès de toi ceux que tu aimes ; prends le temps de leur dire « je te comprends », « pardonne-moi », « s'il te plaît », « merci » et tous les mots d'amour que tu connais ».

Je vous souhaite une année exceptionnelle remplie d'oasis de paix et de bonheur à savourer sans modération...

Liliane HOMBERT

Sommaire

Page de garde : Jean-Marie JOST

- 2 Mot du maire : François BERINGER
- 3 Edito : Liliane HOMBERT

Le conseil municipal :

- 4 Décisions et réalisations : Daniel MAURER
- 7 Le nouvel atelier communal : François BERINGER
- 8 Le conseil municipal des enfants : Liliane HOMBERT
- 9 Festivités du 11 novembre : Liliane HOMBERT

Poème :

- 11 Aujourd'hui, c'est Noël : Liliane HOMBERT

La voix des écoles:

- 12 L'école maternelle DEWATRE : Danièle CATTO
- 13 L'école élémentaire « Les Tilleuls » : Nicole MONTANI

Poème en alsacien :

- 15 Mini liab Heimat : Joséphine MAURER

Pages d'Histoire :

- 16 Folklore d'Alsace : Emile DECKER
- 19 L'école à Blodelsheim entre 1870 et 1945 : Henri GOETZ

Echos des associations :

- 25 Ornaments, palmipèdes et volailles club : Laurent TUGLER
- 25 Le Conseil de Fabrique : Patrick DECKER et Anne-Marie THUET
- 27 La Chorale Ste Cécile
- 28 Les Donneurs de Sang : Marie-Odile WERNER
- 28 La Croix Rouge Française : Patrice HEGY
- 29 Pensées à méditer : Henri GOETZ
- 30 Inauguration du terrain de Football : Liliane HOMBERT
- 32 Accueil de loisirs des enfants : la Farandole : Sylvia SCHMITT
- 34 L'Association « La moisson d'antan » : Laurent HUGELIN
- 36 La section théâtrale de la M.J.C. : Liliane HOMBERT
- 37 La section Taekwondo : Manu KAUFFMANN

Divers:

- 39 E.C.S.: Corinne INVERNIZZI
- 39 Sécurité : Bernard BRUN
- 40 Recettes : Anne-Marie THUET
- 42 Grissheim/Blodelsheim : Liliane HOMBERT François BERINGER
- 43 Pensées à méditer : Daniel BAU – Henri GOETZ
- 44 Avis aux électeurs
- 45 Le passeport biométrique
- 46 Déploiement du titre de séjour biométrique
- 46 Redevance incitative pour une meilleure gestion des déchets
- 48 Concours des maisons fleuries 2012
- 50 Pékin-Paris-Londres à vélo : Marc DELVAL Jean-Jacques DONZÉ

Portraits :

- 52 Carte postale de Louisiane : Myriam HUET
- 53 Pierre DUFFAUT, Maire de Gimont : François BERINGER

Tissu Economique :

- 54 Christelle WINTZER : Anne-Marie THUET
- 55 Journée nationale du Commerce de proximité : Liliane HOMBERT
- 57 Le salon de l'artisanat : Magali OBRECHT

Vie de la commune :

- 60 Le site de Blodelsheim : Jacques HOMBERT
- 61 Les anniversaires : Anne-Marie THUET
- 62 L'état civil : Anne-Marie THUET
- 63 Les jubilaires : Anne-Marie THUET
- 64 Ne manquez pas : Anne-Marie THUET
- 66 Les six derniers mois en pèle mêle : Liliane HOMBERT
- 68 Le Comité de rédaction

Edition de décembre 2012, tirée à 1 000 exemplaires





Décisions et réalisations du Conseil Municipal

ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE 23 RUE DU CANAL D'ALSACE

Le Conseil Municipal a acheté la propriété située 23 rue du Canal d'Alsace à côté de l'église. L'achat de cette propriété permettra à terme d'améliorer la sécurité routière et piétonne dans la rue du Canal d'Alsace, à proximité de l'église. Cependant, avant d'engager des travaux, il sera nécessaire de porter une réflexion sur la sécurité de l'ensemble de la rue et toute intervention devra s'inscrire dans un plan d'aménagement global.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement collectif a été présenté au Conseil Municipal.

REAMENAGEMENT DES LOCAUX COMMUNAUX 8 RUE D'ENSISHEIM

La Direction Générale des Impôts a fermé la trésorerie installée dans les locaux communaux situés 8 rue d'Ensisheim le 31.12.2011. Devenus vacants, ces locaux ont été réaménagés et seront reloués à compter du 1^{er} janvier 2013 à deux kinésithérapeutes qui y installeront leur cabinet.

Il s'agit donc d'un nouveau service à la population inexistant à ce jour à Blodelsheim.

REMPACEMENT D'UN GARDE-CORPS

Le garde-corps de l'un des ponts franchissant le canal d'irrigation de la Hardt sera remplacé pour des raisons de sécurité.

Le coût du remplacement s'élevant à 6 000 € TTC sera financé par une subvention du Département de 550 €, une participation de 2 240 € de l'Association Foncière, le solde d'un montant de 3 210 € étant pris en charge par la commune.

ACHAT D'UNE CAMIONNETTE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques ont été dotés d'une nouvelle camionnette. Il s'agit d'un « MAXITY » de marque Renault avec un plateau tri-benne. Ce véhicule complète l'équipement des services municipaux et leur permet de faire face à leurs tâches multiples et variées.



DEPOT DE GRAVATS

La commune dispose d'un dépôt de gravats situé à l'arrière de la déchèterie où l'on peut déposer exclusivement les déchets verts, le bois, les gravats et les matériaux inertes.

Ce dépôt est accessible aux heures d'ouverture de la déchèterie. Exceptionnellement, la clé peut être retirée en Mairie pour y accéder en dehors de ces heures d'ouverture.

Cependant, de plus en plus fréquemment, les usagers ont sollicité la clé pour le vendredi après-midi, le samedi, voire le week-end entier ce qui a généré certaines dérives.

Le Conseil Municipal, saisi du problème, a décidé que dorénavant toute délivrance de clé pour les plages horaires ne correspondant pas aux heures d'ouverture de la mairie est INTERDITE. Il est rappelé à ce propos que la plateforme intercommunale du HARTLE se trouvant à Fessenheim est ouverte le vendredi de 14 h à 16 h et le Samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

FESTIVITES

Le Conseil Municipal a organisé ou contribué à l'organisation de plusieurs manifestations ou festivités à savoir :

- le 13 juillet : tir du feu d'artifice et participation à l'organisation du bal
- le 14 août : prise en charge financière de la location des tentes et des blocs sanitaires pour l'inauguration du terrain de football
- le 16 août : accueil de l'expédition cycliste Pékin-Londres dans la cour de l'école « Les Tilleuls » avec verre de l'amitié offert par la commune
- le 15 septembre : participation à l'organisation du rallye des périscolaires initié par la Fédération Départementale des Foyers Clubs du Haut Rhin, gestionnaire de la Farandole
- les 28, 29 et 30 septembre : contribution à l'organisation du Salon de l'Artisanat et des Métiers par la mise à disposition de la salle polyvalente, le financement du vin d'honneur et la mise à disposition du personnel technique de la commune
- 11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918
- le 8 décembre : organisation du Téléthon
- le 16 décembre : organisation de la fête de Noël des aînés de la commune

SECURITE ROUTIERE



- le carrefour entre les rues Alma, du Château d'Eau, de la Carrière a été aménagé par une modification des priorités. En effet, un « STOP » installé dans la rue du

Château d'Eau permet de sécuriser la sortie des véhicules depuis la rue de la Carrière et de réduire la vitesse de circulation dans la rue du Château d'Eau.

- la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes a été interdite dans la rue du Canal d'Alsace sauf pour les dessertes locales.

AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE « LES TILLEULS »

Une étude d'aménagement de la cour de l'école « Les Tilleuls » a été confiée à l'A.D.A.U.H.R. (Association Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin).

Cette étude permettra d'analyser les besoins puis de définir un programme d'aménagement de cette cour et, le cas échéant, de choisir un maître d'œuvre pour le suivi des travaux à réaliser.

PERSONNEL COMMUNAL

Dans le cadre du dispositif des « contrats d'accompagnement à l'emploi » proposé par l'Etat, un agent a été recruté afin de seconder les deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles titulaires.

ATELIERS COMMUNAUX

Les services techniques sont fort à l'étroit dans leurs locaux actuels situés au sous-sol de la mairie.

Un immeuble situé en zone d'activité de la Hardt, rue de l'artisanat a été mis en vente.

Cette propriété se compose d'un terrain de 100 ares partiellement clos et aménagé sur lequel est implanté un bâtiment industriel avec bureaux, espace de stockage, salles de travail, vestiaires et toilettes.

Le Conseil Municipal a décidé d'acheter ce bâtiment qui convient parfaitement pour l'installation des services techniques et pour le stockage sur un site unique de l'ensemble des véhicules, machines et matériaux éparpillés actuellement en divers endroits.

La partie non close et non aménagée du terrain soit environ 66 ares, sera revendue à la Communauté de Communes « Essor du Rhin ».

AUDIT ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

A l'initiative du Syndicat Mixte du Pays « Rhin-Vignoble-Grand-Ballon », des audits énergétiques ont été réalisés pour les bâtiments communaux. La synthèse de ces audits a été présentée au Conseil Municipal qui, à l'avenir, à l'occasion de travaux sur des bâtiments anciens, pourra tenir compte des observations émises.

ECLAIRAGE PUBLIC ET ECONOMIE D'ENERGIE



Certains coffrets d'éclairage public ont été équipés d'une horloge astronomique, ce qui permet d'éteindre un lam-

Décisions et réalisations du Conseil Municipal (suite)

padiaire sur deux pendant une tranche horaire déterminée dans les secteurs où le câblage est prévu à cet effet.

Aussi, afin de faire des économies substantielles d'énergie, un lampadaire sur deux est éteint de 10 h à 5 h du matin, en alternance, un jour sur deux, dans les rues suivantes :

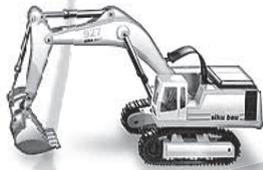
Rue des Erables, rue d'Ensisheim, rue des Faisans, rue de la Hardt, rue des Hirondelles, rue des Merisiers, rue du Rhin.

AMENAGEMENT DU SECTEUR SUD DU VILLAGE

En 2004, le Conseil Municipal avait approuvé un programme d'aménagement concernant la restructuration des espaces sportifs et de loisirs du quartier Sud de Blodelsheim.

Ce programme avait été découpé en plusieurs phases dont certaines sont aujourd'hui réalisées à savoir :

- la création de l'Esp'Ass
- la création d'un tronçon de voirie reliant la rue de la Carrière à la rue de Rumersheim
- la création d'un terrain de football



Pour achever ce programme, le Conseil Municipal a décidé d'engager la dernière phase des travaux en 2013.

Celle-ci comprendra :

- la sécurisation de l'entrée Sud du village par un aménagement de voirie adéquat
- la création de la liaison entre la rue du Général de Gaulle et la rue de Rumersheim
- la liaison entre la rue de la Carrière et la rue du château d'eau via la rue des Champs

A noter que pour la sécurisation de l'entrée Sud du village et la création de la liaison « rue du Général de Gaulle-rue de Rumersheim », il a été nécessaire d'acquérir une bande de terrain d'environ 20 ares située au Sud de l'ancien terrain de football et du terrain communal attenant.

Cette acquisition foncière permet un aménagement plus harmonieux de l'ensemble.

VACATION AUX SAPEURS POMPIERS



Le Conseil Municipal a décidé d'instituer le versement des vacations réglementaires aux sapeurs pompiers volontaires pour les interventions et missions du corps de première

intervention de Blodelsheim effectuées à partir du 1^{er} janvier 2013.

LITIGE COMMUNE DE BLODELSHEIM/S.A.S. TRANSROUTE

Un litige opposait la commune de Blodelsheim à la société SAS TRANSROUTE dans le cadre du marché de travaux conclu en 2005 pour l'aménagement de la rue du Rhin, la rue de la Carrière et la liaison entre ces deux rues.

En effet, en raison de diverses malfaçons et d'un retard conséquent dans le délai d'exécution des travaux, la commune a appliqué les pénalités de retard prévues dans les clauses du marché.

En 2007, la S.A.S. TRANSROUTE a saisi le tribunal administratif en vue de l'annulation de ces pénalités s'élevant à 98 670 € TTC.

En 2008, le Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, s'est prononcé en faveur de la Commune de Blodelsheim et a suggéré à l'entreprise TRANSROUTE de retirer sa demande d'annulation. Le 23 août 2012, la SAS TRANSROUTE s'est désistée puis le Tribunal Administratif en a donné acte par ordonnance du 13.9.2012.

L'affaire est à présent définitivement close.

Le Conseil Municipal en a pris acte et a décidé de faire procéder à la réfection de certaines malfaçons de la rue de Rumersheim, notamment de deux affaissements générant des flaques d'eau importantes.

Daniel MAURER

Le nouvel atelier communal

Les services techniques de notre commune disposent d'un atelier communal qui se situe sous les locaux de la Mairie. De nombreux matériels sont stockés dans différents bâtiments communaux éloignés de l'atelier actuel, ce qui génère des contraintes importantes pour le bon fonctionnement des services techniques.

Depuis de nombreuses années, le projet d'un nouvel atelier communal était évoqué dans notre commune. Cependant d'autres projets ont été priorités comme la rénovation de bâtiments communaux, la rénovation de voiries, le péricolaire, la salle polyvalente, le complexe sportif... Pour le conseil municipal, il était urgent de trouver une solution.

En date du 24 août 2012 le conseil municipal a décidé d'acheter le local situé 6 rue de l'Artisanat dans la zone d'Activité de la Hardt à Bodelsheim pour y installer les services techniques de la commune.

Le site d'une superficie de 34 ares est entièrement clôturé et le bâtiment d'une surface de 925 m² nous permet d'envisager l'avenir des services techniques avec une grande confiance.

Cet atelier offre de nombreux avantages :

- le regroupement sur un même site de l'ensemble des matériels et des véhicules communaux,
- des vestiaires et sanitaires adaptés,
- un atelier spacieux,

- des espaces de stockage et de rangement importants.

Cet achat, d'un montant de 256 000 €, nous permet de disposer d'un atelier dans des délais très courts puisque sa mise en service aura lieu le 1^{er} janvier 2013 et à un coût moindre qu'une construction neuve.

Le déménagement des services techniques dans le nouvel atelier nous amène à réorganiser les services municipaux; en effet les services techniques auront plus d'autonomie et de responsabilités dans la nouvelle organisation.

Ce nouvel atelier offre désormais de meilleures conditions de travail aux employés municipaux. Fonctionnel et spacieux, cet atelier répond aux besoins d'une commune sans cesse en évolution.

Je profite également de cette tribune pour remercier les employés municipaux pour leur efficacité au quotidien dans tous les domaines d'activités: fleurissement du village, entretien des espaces verts et des bâtiments communaux, propreté du village, suivi du réseau d'eau potable, de l'assainissement et pour toutes les nombreuses missions qu'ils réalisent avec un grand professionnalisme.

François BERINGER



Le Conseil Municipal des enfants en images.



Les membres de la promotion 2011/2012 ont fêté leur diplôme lors de la dernière réunion en juin dernier.



LES ÉLECTIONS DU 12 NOVEMBRE



LES NOUVEAUX ÉLUS :

Orgaer Mattéo avec 36 voix,
Hadari Rayan avec 32 voix,
Esteves Clara avec 25 voix,
Antony Ethan avec 23 voix,
Stier Noémie avec 23 voix,
Rethoret Jules avec 22 voix,
Terrier Dany avec 21 voix,
Letscher Léa avec 20 voix,
Santoro Coleen avec 20 voix.



LE DÉPOUILLEMENT

LE PETIT MAIRE : Mattéo Orgaer



BRAVO à ces enfants courageux et plein d'enthousiasme qui n'ont pas hésité à s'engager dans une tâche pas toujours facile mais néanmoins passionnante...

Liliane HOMBERT

Festivités du 11 Novembre

Malgré une météo fort défavorable, de nombreux Blodelsheimois se sont déplacés pour rendre hommage à tous les soldats morts au champ d'honneur.

Un devoir de mémoire incontournable pour certains bien que nous ayons, dans notre pays, la chance d'être en paix depuis de nombreuses années.

Le Maire François Beringer étant à Gimont pour honorer le Maire Pierre Duffaut qui recevait la légion d'honneur, c'est le Premier Adjoint Annette Lang qui prononça le discours traditionnel. La cérémonie fut rehaussée par la présence des sapeurs pompiers volontaires de la commune, des membres du conseil municipal des enfants, de la Chorale Sainte Cécile et par les engins de la collection de Ernest Sauter qui malheureusement n'a pas pu être présent. Paul Decker s'est vu décerner la médaille commémorative agraphe

« Algérie » des mains du Président de la section locale des anciens combattants Yvan Hammer.

A l'issue de l'hommage au monument aux morts, une délégation de Fessenheim dont le Maire Fabienne Stich a rejoint Blodelsheim pour la Grand Messe célébrée par le Père Guy, aumônier de la Base de Meyenheim.

Tous les participants ont ensuite rejoint l'étang des Saules pour le vin d'honneur offert par la commune de Blodelsheim. Durant ce moment d'amitié, M. Speiser, vice Président de l'Union nationale des anciens combattants du sous groupe de Guebwiller, a décoré Yvan Hammer de Blodelsheim de la médaille vermeil du Djebel et Jean Paul Kopp de Fessenheim de la médaille de bronze du Djebel.

Liliane HOMBERT



HOMMAGE AUX SOLDATS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR DURANT LES DEUX DERNIÈRES GUERRES



LA CHORALE SAINTE CÉCILE CHANTE LA MARSEILLAISE SOUS LA DIRECTION DE LÉON GABA



MME LANG LIT LE MESSAGE DU 11 NOVEMBRE

Festivités du 11 Novembre (suite)

LES MÉDAILLÉS YAN HAMMER ET PAUL DECKER DE BLODELSHEIM
ET JEAN PAUL KOPP DE FESSENHEIM



LES POMPIERS LES JSP DE FESSENHEIM
REJOignent BLODELSHEIM



ENTRÉE À L'ÉGLISE DE MME LANG, MAIRE ADJOINT DE
BLODELSHEIM ET MME STICH, MAIRE DE FESSENHEIM



VIN D'HONNEUR À L'ÉTANG DES SAULES



DÉFILÉ INITIÉ PAR LES POMPIERS POUR REJOINDRE L'ÉGLISE





Poème

Aujourd'hui, c'est Noël...

Aujourd'hui, c'est Noël...
Il faudrait si peu, si peu
Que cette nuit soit éternelle...
Que tous les rêves soient permis
Et tous les espoirs aussi...
Un peu moins de suffisance
Un peu plus d'humilité,
Moins de médisance
Et plus de bienveillance,
Un peu moins de rigidité
Un peu plus de sincérité,
Un peu moins de vanité
Mais plus de simplicité.

Aujourd'hui, c'est Noël...
Il faudrait si peu, si peu :
Oser l'aventure
De l'ouverture
Et par delà les blessures,
Briser tous les murs,
S'élever au dessus de la mêlée,
S'autoriser à s'émerveiller
Simplement aimer,
Et remercier
D'exister...





La voix des écoles

A l'école maternelle Dewatre

Courant juin, les élèves de la classe monolingue sont allés visiter les locaux de la Farandole. Après une visite commentée par Sylvia, la directrice, ils ont goûté et essayé le mobilier qui leur a rappelé celui de l'école.



« C'EST COMME À L'ÉCOLE »



A LA FARANDOLE

Dès le mardi 4 septembre, chacun reprenait le chemin de l'école : le CP pour les plus grands, les sections des moyens ou des grands pour « les anciens » et la section des petits pour les « nouveaux ».

Les maîtresses et atems étaient également au rendez- vous selon la répartition suivante :

Classes	PS MS GS monolingues	PS MS bilingues	PS GS bilingues *
Enseignante(s)	Madame CATTO	Mesdames ANGELIER et WIPF	Mesdames ANGELIER et WIPF
Effectifs «petits» (enfants nés en 2010)	10	5	9
Effectifs «moyens» (enfants nés en 2009)	6	15	
Effectifs «grands» (enfants nés en 2008)	7		10
TOTAL	23	20	19



OLIVIA PETIT, THÉRÈSE ANGELIER, CARINE WIPF, DANIELLE CATTO, SANDRA DE SOUSA, CORALIE CAQUINEAU.



LISA ARRIVE À L'ÉCOLE, IL EST 7 H 50

ATSEMS : Mesdames DE SOUSA Sandra, PETIT Olivia, CAQUINEAU Coralie interviennent dans les trois classes, en alternance.

Parmi les activités variées que l'on peut faire à l'école maternelle, il y a celles qui font partie du domaine « agir et s'exprimer avec son corps ». Les élèves sont amenés à utiliser du matériel divers, à coopérer, à s'exprimer sur un rythme musical, à représenter un parcours et bien d'autres encore.



EN SALLE D'ACTIVITÉS



A LA BIBLIOTHÈQUE

Pour cela, ils vont dans une salle adaptée dont une partie est aménagée en coin bibliothèque. A la rentrée, tous ont eu la surprise de découvrir cette salle rénovée, ce qui est très agréable pour vivre ensemble.

Danièle CATTO
Directrice

L'école élémentaire « Les tilleuls »

Actuellement, l'école compte 100 enfants de 6 à 11 ans, répartis en cinq classes :

- **CP/CM1** : Mme MONTANI et Mme MIEHE ... **19 élèves**
- **CE1/CE2** : Mme FRANCO et Mme THOMAS **24 élèves**
- **CM1/CM2** : Mme RETUREAU et Mme MIEHE **21 élèves**
- **CP/CE1 bilingue**: Mme WOLFF et Mme STOELTZLEN **18 élèves**
- **CE2/CM1/CM2 bilingue** : Mme BATILLY et Mme VOGT **18 élèves**

PETIT RETOUR SUR LES SORTIES DE FIN D'ANNÉE.

Vendredi 22 juin, l'école a organisé les sorties de fin d'année

- Les CP et CE1 monolingues et bilingues ont bénéficié d'une belle journée au Parc de Wessering sur le thème des cinq sens.
- Les autres classes ont opté pour une sortie pédestre dans le magnifique cadre du lac de Neuweiher et du lac des Perches.



DES RANDONNEURS COURAGEUX



UNE PETITE PAUSE MÉRITÉE

L'école élémentaire « Les tilleuls » (suite)

RÉCOLTE DANS LE JARDIN DE L'ÉCOLE

Les élèves sont fiers de leurs récoltes de potirons.

Ils ont accueilli jeudi 15 novembre la candidate alsacienne de Master-chef pour des ateliers cuisine.



UNE BELLE RÉCOLTE

PROJETS POUR L'ANNÉE 2013

➔ VOYAGE À METZ

Du 3 au 5 avril 2013, les élèves de CM1 et CM2 effectueront un voyage à Metz avec au programme :

- le 1^{er} jour visite du Centre Pompidou et de la Cathédrale de Metz
- le 2^{ème} jour visite du musée de la Mine de charbon
- le 3^{ème} jour visite du zoo d'Amnéville.

➔ CLASSES DE NEIGE AU CENTRE PEP « LA ROCHE » À STOSSWIHR

Du 14 au 18 janvier 2013, la classe de CE1/CE2 de Mmes Franco et Thomas, ainsi que la classe de CE2/CM1/CM2 bilingue de Mmes Batilly et Vogt passeront une semaine au centre des PEP. Cette classe de découverte s'intègre dans le projet d'école et projet de réseau et sera placée sous le thème de la biodiversité.

➔ PROJET « TOMI UNGERER » DANS LE CADRE DU 50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

L'année 2012/2013 marque le 50^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée signé le 22 janvier 1963 par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer. Elle démarre en septembre par la célébration du 50^{ème} anniversaire du discours du Général de Gaulle à la jeunesse allemande et s'achèvera en juillet 2013 par le 50^{ème} anniversaire de la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

Dans ce cadre, avec nos partenaires des Länder du Bade-Würtemberg et de la Rhénanie-Palatinat et au vu de la situation géographique et culturelle de l'Académie de Strasbourg, un projet intitulé « 100 classes autour de Tomi » est proposé à 50 classes ou écoles de l'Académie de Strasbourg et 50 classes ou écoles allemandes.

Le projet se déclinera autour d'actions dans tous les domaines (maîtrise de la langue, langue vivante, théâtre, cinéma, arts plastiques, musique...) et bénéficiera d'un soutien financier et pédagogique.

En effet, une mallette pédagogique « Tomibib » avec 10 albums et des activités pour travailler autour de l'œuvre de Tomi Ungerer dans les deux langues, sera remise aux écoles.

Les deux classes bilingues de notre école se sont inscrites à ce projet qui se développera en partenariat avec deux classes de l'école de Grissheim et qui aboutira fin mai 2013 à un grand rassemblement à Rust (Europa-Park).

Nicole MONTANI

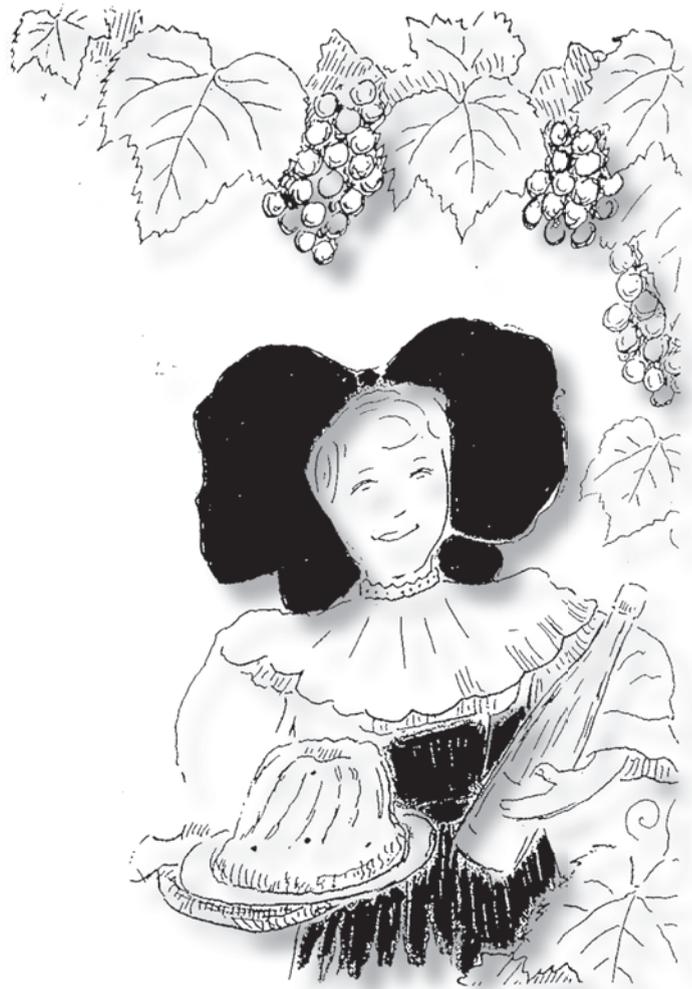




Poème en alsacien

Mini liab Heimat

Ech weiss à liàb klei Zauverwort
Eb witt, eb noch en jedrem Ort
Wu wundebar tuàt klengà
S'tuàt tiàf en's Hàrz inà drengà
Das Wertlé ganz klei
Esch meh wàrt als güld un Edelstei
Ganz en Ehrà trag ech's uf der Hand
Dass heisst unser Elsàssland
Oh Elsàss du mi Väterland
Met der han mer g'schlossà à fescht Band
Vieviel hàn sech g'rissà un han g'handelt
Eimol lenk's, eimol ràcht's
Un emmer sen mer weder kù ùfràcht's
Mer sen halt à b'sundri Rass
Un han an allem viel Spàss
Bi uns tuàt alles gedàyà
Bi uns tuàn sech alli Litt fràyà
Was d'Heimàt esch, muäsch dà frogà
Vu s'Schicksàal het en d'Wàlt verdrangt
Wià's Pàràdis seht àr's wenn àr ans Elsàss dànt
S'Heimweh vu ehn g'wàhlt
D'Muàttersproch vu ehm en der Fràmndi fàhlt
Wenn Er s'rùck kùmmt noch langà Johrà
En sie Dorf vu Er esch geborà
Der erscht Wàg, Er suàcht sie Eltràhüss
Aver leider luàgà do andri drüss
Er tàppt allei dùr d'Gassà
Ganz trürig, Er fendet niàmà vù ùf'nà tuàt pàssà
Doch, ùf eimol heert Er s'Bàttzitt Glecklé littà
Wià en sinà Jungenzittà
Sie riàfà ehm à Willkommà G'sang
Wià wurd ehm ùf eimol s'Hàrz so warm
Un met Wehmuàt dankt er ganz g'heim
Jetzt ben ech àndleg weder d'Heim
Was d'Heimàt esch weiss dà àm beschtà
Vu d'Auigà en der Fràmndi schliàsst
Der letscht Gedankà geht en d'Heimàt
Der letschtà Schnüfer s'Elsàss griàsst.



Joséphine MAURER



Folklore d'Alsace

PETIT INVENTAIRE EFFECTUÉ EN 1954 PAR QUATRE ENQUÊTEURS DE BLODELSHEIM

A travers ce bulletin communal, nous avons essayé de faire découvrir le passé de notre localité, petit village d'Alsace d'origine rurale, dont autrefois, à une époque pas trop lointaine, plus d'une centaine de familles d'agriculteurs peuplait ce village.

D'après une enquête datée du milieu du 20^{ème} siècle, il y a des faits remarquables qui méritent d'être publiés, analysés, commentés et qui datent seulement de 1954.

En 1954, une lettre du secrétariat de la Sous-Préfecture de Guebwiller, adressée à la municipalité au sujet d'une enquête à laquelle procédait l'Institut des Hautes Etudes Alsaciennes de Strasbourg, avait pour but de déceler quelques-unes des principales coutumes alsaciennes en vue de l'étude d'une cartographie systématique.

Au regard d'aujourd'hui, ce rapport mis au point par ces quatre enquêteurs de notre localité fait la description de leurs souvenirs qui sont largement dépassés en ce début du 21^{ème} siècle.

Ce rapport contient un certain nombre de chapitres en commençant par la description de l'ancien habitat des ruraux.

Ces constructions anciennes de petits paysans dont l'âge n'est pas bien défini révèlent des murs en torchis, un agglomérat d'argile et de paille retenu souvent par des branchages de saules taillés maintenus par quelques pièces de colombage. Peu d'habitations sont encore couvertes de tuiles plates. Par contre, les granges et bâtiments annexes sont toujours couverts par d'anciennes tuiles plates souvent fabriquées sur place. Les tuiles mécaniques font leur apparition vers 1880.

La cheminée d'une dimension appréciable est construite au centre de l'habitation accolée au mur de refend et sort par le milieu du toit. Concernant les fours à pain, construits et maçonnés dont le ventre rebondit vers l'extérieur et émerge du mur, nombreux étaient ceux qui existaient encore au début du siècle. Il faut savoir que tous les agriculteurs faisaient leur pain eux-mêmes. Les fours à pain à ossature métallique ont fait leur apparition entre les deux guerres. Malgré ces fours à pain privés, deux boulangeries avaient pignon sur rue.

Le rapport nous apprend que quelques bâtiments ont été construits au début du 19^{ème} siècle avec des pierres de taille de récupération en provenance de la grande ferme de Hammerstatt, détruite par incendie en 1796. Une habitation à colombages située au carrefour de la D 468-D50 a été édifiée avec des matériaux divers provenant du presbytère de Roggenhouse au moment où cette commune a perdu l'espoir de se voir affecter un prêtre.

Malheureusement, le rapport reste muet sur les différentes constructions à colombages qui existaient en 1954, à savoir ladite construction appelée « ancien hôpital » qui date du 18^{ème} siècle ou le vénérable immeuble transformé en Résidence du Rhin qui date du 17^{ème} siècle et quelques autres encore qui ont disparu !

Comme il était d'usage dans la campagne, chaque ferme ou habitation avait sa cour. Elles étaient toutes fermées par un portail haut et opaque afin de garder l'intimité de chaque famille et éviter la curiosité du voisinage.

En 1954 existaient encore quelques puits qui restaient à sec. Les margelles et pierres de taille ayant servi à les confectionner provenaient d'une carrière de Niederweiler en pays de Bade. Mais il faut rajouter que la plupart de ces puits qui dataient du milieu du 18^{ème} siècle ont

été voués à la destruction pure et simple. Autres chapitres curieux : les lits à alcôves existaient encore avant la 1^{ère} guerre mondiale mais ont tous disparu.

Les sabots étaient de rigueur, les gens de la campagne les chaussaient dans leur quotidien, les jours de fête pour une sortie ; ils étaient cirés et se portaient en guise de chaussures.

Fond de cuisine : l'agriculteur avec son bétail qui fournissait le lait faisait son beurre pour sa propre consommation. La culture du colza produisait l'huile pour les besoins des ménages.

Le lavage du linge était un travail dur et pénible pour les ménagères de l'époque. Elles possédaient toutes des cuves à lessive en bois pour tremper le linge. Autrefois les femmes allaient laver leur linge au Muhlbach. En guise de savon elles se servaient de cendres de bois conservées dans un torchon. Le linge ainsi lavé est blanchi ensuite séché sur le pré joutant le ruisseau.

Il y a aussi un souvenir lointain : l'usage des pleureuses qui a existé jusqu'à vers 1850. Lors d'un décès, des pleureuses, en général de pauvres vieilles, se mettaient au service de la famille en deuil et, en contrepartie, recevaient soit des aliments ou de vieux habits provenant du défunt.

Le mode d'éclairage était la lampe à pétrole, lampe à huile ou la bougie. L'usage des cierges bénis à la chandeleur le 2 février est toujours en pratique.

A signaler que l'électricité arriva à Blodelsheim en 1920, ce fut, à ne pas en douter, un véritable événement.

Les feux de carnaval sont toujours d'usage. Le bois et les vieilleries sont rassemblés par les conscrits et les écoliers, la mise à feu est faite le dimanche après le jour du mardi gras. Un ancien dicton veut que le vent qui souffle dans le feu de carnaval soit dominant toute l'année.

L'équipement agricole d'avant 1920 se composait de charrues en bois très primitives

munies de roues. Même les herses étaient en bois. Le travail du sol était très imparfait : la terre était simplement soulevée et non retournée. Pour les déplacements ou pour rentrer les récoltes, on utilisait des charrettes à quatre roues en bois et cerclées de fer.

Depuis la nuit des temps, le battage du blé se pratiquait exclusivement à l'aide du fléau, sur l'aire de la grange. Vers 1880 de primitives machines à battre le grain entrèrent en service, actionnées souvent par un cheval. Un rouleau en bois triturant la paille en faisant tomber les grains au sol. Une espèce de trieur manuel à vent servait à séparer les grains de la paille. Il faut rajouter à ce chapitre que la première batteuse mécanique à grains a fait son apparition au début du 20^{ème} siècle.

Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, la commune possédait un gardien de porcs et un gardien d'oies jusqu'en 1934. Autrefois, il était d'usage que les gardiens de bovins, les bergers, les gardiens de porcs et d'oies soient au service de la population contre, évidemment rémunération.

Protecteur du bétail : on parle de St Wendelin mais parallèlement, il y avait Ste Agathe. Une certaine coutume voulait que des gens du voyage fassent du porte à porte pour vendre des soit-disantes images pieuses de Ste Agathe qu'on voyait fleurir sur les portes des étables... pour la protection du bétail.

L'église paroissiale dédiée à Saint-Blaise depuis le Moyen Age est dotée d'un second patron auxiliaire depuis 1846 appelé « St Anicet ». Il est intéressant de décrire la procédure d'attribution de St Anicet. Ce deuxième patron est attribué à la paroisse sous le curé Joseph PHILIPPI en raison des nombreuses missions spirituelles organisées dans la paroisse pour les catholiques Badois qui affluèrent par milliers à Blodelsheim.

Sous le chapitre « Marques de possession », les enquêteurs signalent que quelques pierres, bornes anciennes munies d'initiales ou d'emblèmes sont encore visibles sur le bord de la forêt de la Harth. Elles sont ornées d'une ou trois fleurs de lys et datées de 1773.

Folklore d'Alsace (suite)

Mais il faut rajouter que nos anciens avaient peu de connaissance sur ces petits monuments ruraux dont beaucoup ont disparu.

Si vous le voulez bien, jetons un regard en arrière de 58 ans, d'après ce document qui se trouve dans les archives communales, élaboré par nos quatre enquêteurs de Blodelsheim aujourd'hui disparus.

D'emblée sautent aux yeux les transformations et modifications opérées dans la vie courante et le mode de vie de la population actuelle en un peu plus d'un demi-siècle... !

Nos enquêteurs ont constaté qu'à la fin de l'année 1954, la population locale était au nombre de 829 habitants, depuis il y a eu une large augmentation.

Nous sommes maintenant en l'an 2012 et la population locale dépasse le nombre de 1700... !

Autre constatation, entre 1967 et 2000, pas moins de 259 nouvelles constructions ont vu le jour, d'une part par l'implantation de lotissements, d'autre part par la construction par des privés ou la démolition d'anciennes demeures faisant place nette à une habitation moderne et plus confortable.

Les nouvelles constructions dans les A.F.U.A. « Tiergarten » et « Hardt » ne sont pas pris en compte.

Le genre de vie de l'époque :

C'était l'agriculture, l'artisanat, le petit commerce. En 1954... les travaux du Grand Canal d'Alsace pour la création de la chute d'eau de Fessenheim étaient en cours et s'échelonnèrent de 1953 à 1956. De nombreux travailleurs ont trouvé un emploi et petit à petit, plus d'un abandonnait la petite exploitation agricole. Cependant alors que l'industrialisation de la frange rhénane s'amorçait, la poly-agriculture des anciens déclinait doucement, ce que nos interlocuteurs ne pouvaient prévoir !

Ladite poly-agriculture a fait place depuis à de grandes surfaces de production suite à deux remembrements, le premier de 1965-1968 et le deuxième en 1985-1988. L'élevage du bétail à la ferme a complètement disparu du village.

Actuellement, il reste huit exploitants agricoles à temps complet et quelques-uns à mi-temps. Les artisans liés à l'agriculture ont presque entièrement disparu ainsi que le petit commerce local qui a subi le revers des grandes surfaces.

Mais dans l'ensemble, on pourra dire que notre localité s'est embellie, s'est agrandie et a fière allure par rapport au début du 20^{ème} siècle.

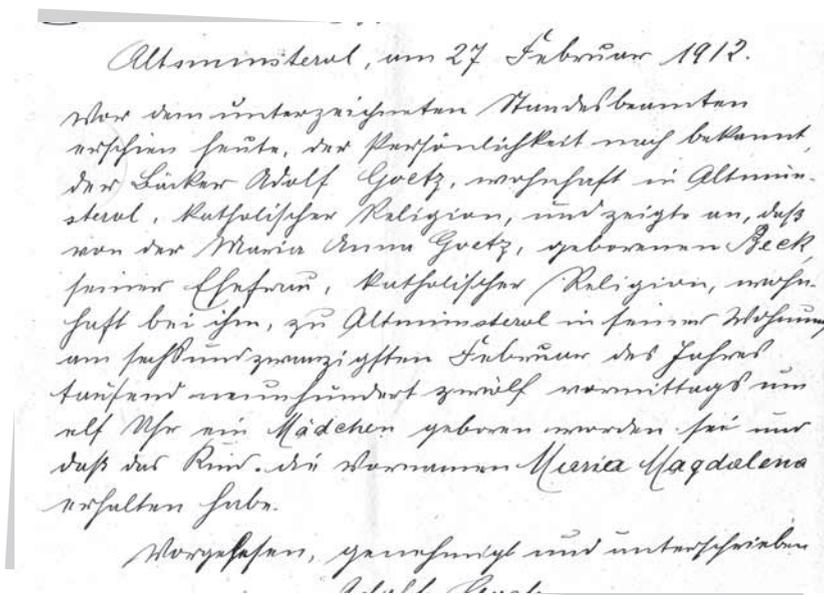
Emile DECKER

L'école à Blodelsheim entre 1870 et 1945

C'est avec la défaite de Napoléon III contre la Prusse le 2 Septembre 1870 que débutent pour l'Alsace, 75 ans de bouleversement de l'enseignement scolaire. Durant cette période les écoliers étaient ballottés entre l'apprentissage du Français ou de l'Allemand, de l'écriture « **Ronde** » (avec pleins et déliés) ou « **Gothique** », et même « **Sütterlin** » après 1915.



Écriture ronde avec pleins et déliés (Année 1932)



Écriture gothique

Avant 1870, les enfants, lorsqu'ils allaient à l'école, apprenaient le Français alors que le langage usuel était un patois alémanique. Ils allaient en classe dans le bâtiment de la « WACHT » datant de 1732 (maison de garde qui se trouvait à l'emplacement du monument aux morts). Ce n'est qu'à partir de 1842 que la classe des garçons fut transférée dans l'ancienne Mairie datant de 1796.



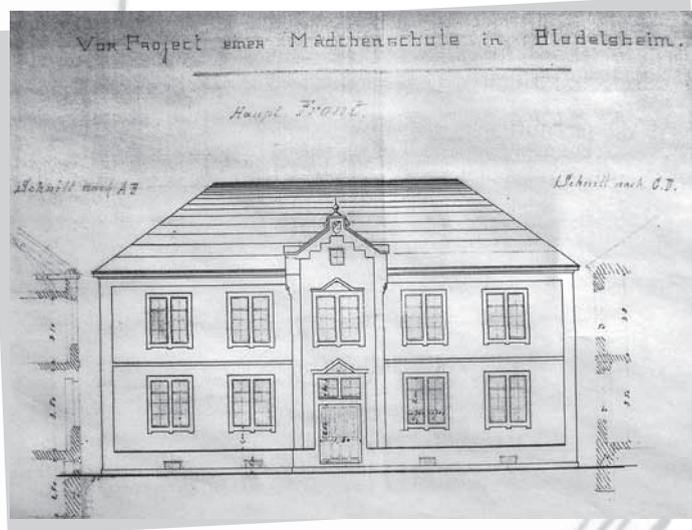
Bâtiment de la WACHT endommagé en 1944

L'école à Blodelsheim entre 1870 et 1945 (suite)

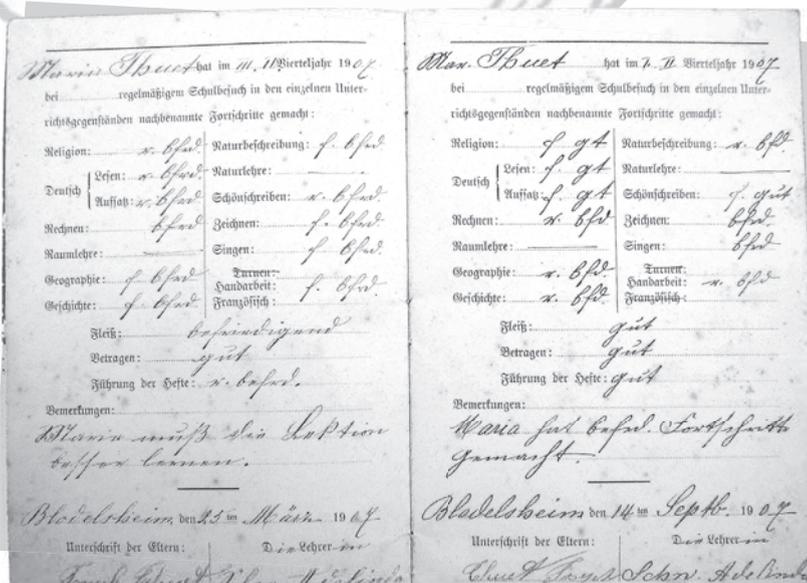


Bâtiment de l'ancienne Mairie-Ecole

En signant le traité de Francfort, la France perd l'Alsace et une partie de la Lorraine. Après l'AN-SCHLUSS (l'annexion) la germanisation fut brutale : l'Allemand devint obligatoire à l'école. Livres et cahiers français furent rassemblés sur la place publique pour y être brûlés. Pendant 48 ans, sous le règne du Kaiser GUILLAUME I, le français fut interdit et surtout oublié. C'est durant cette période, de 1902 à 1904 que l'école primaire a été construite.

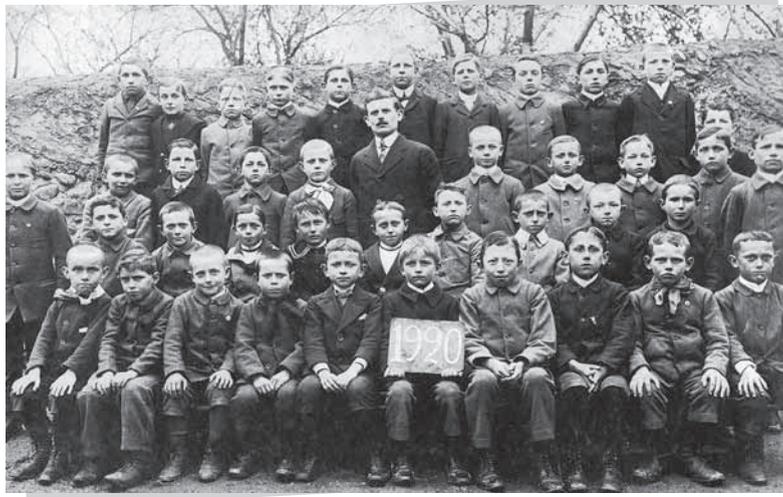


Avant-projet de construction d'une école de filles (septembre 1899)



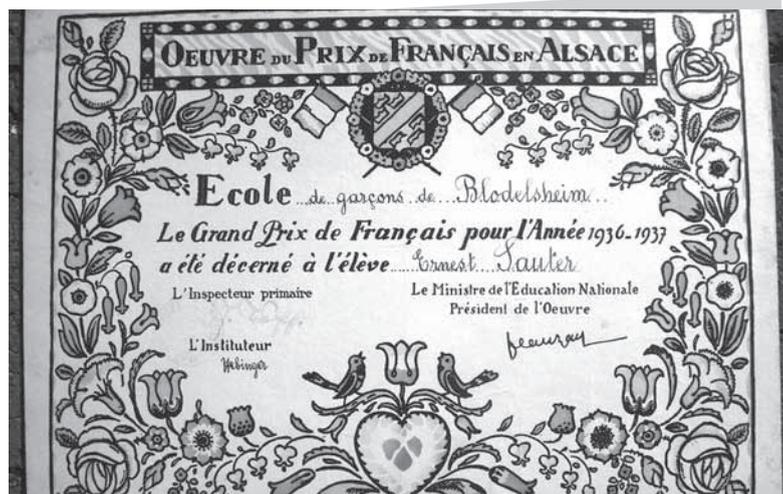
1907 : Bulletin de Maria THUET. Institutrice sœur ADELINDA

A l'armistice de 1918, changement de programme : il a fallu se remettre au français. Les enfants qui fréquentaient l'école à ce moment-là durent changer de langue durant l'année scolaire. Les instituteurs allemands étaient souvent remplacés par des français ne parlant ni allemand ni alsacien. Ce furent des moments difficiles pour ces enfants qui ne comprenaient pas le français et qui ne pouvaient se faire aider par leurs parents nés et scolarisés après 1870.



*Photo de la classe de garçons en 1920. Au milieu l'instituteur Mr LANG
(Enfants nés de 1907 à 1911)*

De 1918 à 1939 : 21 ans d'enseignement français, les élèves qui auront fait leur scolarité à cette époque, maîtriseront souvent difficilement le français qui de toute façon sera rarement leur langage courant. Malgré le retour à la France, les cours de religion dispensés par le curé Kauss se faisaient toujours en allemand. Jusqu'en 1923, les filles terminaient leur scolarité à 13 ans pour apprendre avec leurs mères les rudiments des travaux ménagers. Les garçons ont toujours quitté l'école à 14 ans, à l'âge de passer le certificat d'études. C'est l'époque des diplômes de français qui récompensaient et surtout encourageaient les meilleurs.



Grand prix de Français, dessiné par HANSI, décerné à Mr Sauter Ernest âgé de 14 ans

C'est après la classe de maternelle 1938-1939, tenue par Melle Erna HASSLER de Blodelsheim, que l'école de la Wacht fut définitivement fermée. Le bâtiment, gravement endommagé pendant la guerre, a été démoli en 1948.

Malgré l'évacuation du village dans le Gers l'année scolaire 1939/1940 se passa « normalement », les enfants étant à l'école à Gimont, avec pour la classe des filles Sœur Geroldina de la Divine Providence de Ribeauvillé, enseignante de Blodelsheim.

L'école à Blodelsheim entre 1870 et 1945 (suite)



Gimontoises et Blodelsheimois à l'école libre de GIMONT en 1940, avec Sœur Geroldina enseignante de BLODELSHEIM

Le retour au pays fut tout autre : les instituteurs et institutrices allemands attendaient les élèves à la rentrée de 1940 au village. L'Alsace était sous le joug du 3^e Reich pendant plus de 4 ans. L'allemand, l'écriture gothique, les livres sont réintroduits, les livres et cahiers français brûlés le jour des solstices d'hiver (21.12.1940), tout allait recommencer.

Avec Fraulein SCHROEDER pour les filles, la journée commençait toujours par la prière que beaucoup connaissent encore :

MIT GOTT FANGS AN
MIT GOTT HORTS AUF

DAS IST UNSER SCHONSTER LEBENS LAUF

Avec Dieu tout commence

Avec Dieu tout s'achève

C'est notre plus beau chemin de vie.

Chez les garçons avec Herr KLANK c'était le « HEIL HITLER » ! suivi de la « Wermacht Bericht », propagande de guerre de l'armée allemande.

Pendant la période d'occupation le « LEHRER » (l'instituteur allemand) dispensait des cours d'allemand aux jeunes qui avaient fréquenté l'école primaire française entre 1918 et 1939.

Il n'y avait pas eu de rentrée en 1944, car le front était proche du village, l'école fut transformée en hôpital de campagne par les militaires allemands fin 1944 et début 1945.

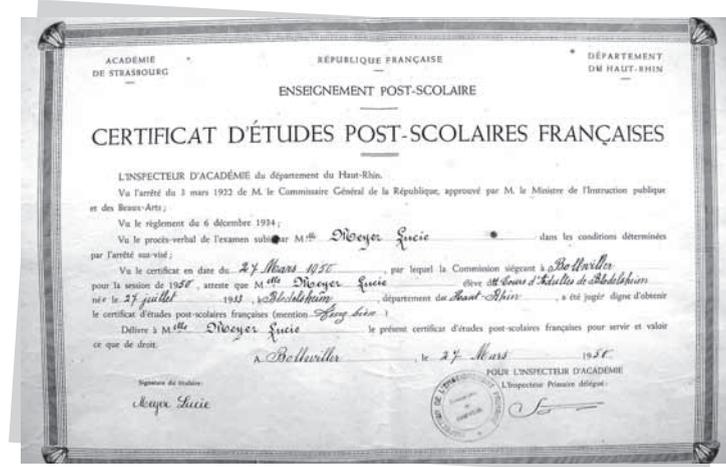
Après la libération et le retour de l'Alsace à la France, les écoliers de Blodelsheim ont retrouvé l'enseignement du français dès la rentrée d'octobre 1945. Depuis, plus de bouleversement notable à l'école, sauf la mise en place de classes bilingues où l'enseignement se fait en français et en allemand... et de l'option « Langue Régionale d'ALSACE » au baccalauréat.



Ecole Primaire des Tilleuls (1906)

TÉMOIGNAGES

Ma cousine Lucie née en 1933 a fréquenté l'école maternelle de Blodelsheim de 1937 à 1939 et le C.P. de l'année scolaire 1939/1940 à Gimont. De retour en Alsace, ce furent 4 ans sous le régime allemand de 1940 à 1944 et après la libération de 1945, deux ans de cours de fin d'études en français avec Mme Cécile KUENY et la réussite du Certificat d'Etude en 1947. En récompense, elle a reçu un livre de cuisine de la commune. Malgré le diplôme, elle a dû perfectionner son français aux cours du soir post-scolaire pendant 3 ans avec Mme Schaff.



Certificat post-scolaire

En ce qui me concerne, j'ai débuté ma scolarité en 1944 au « KINDERGARTEN » ou « BUBITANZ » en alsacien (école maternelle qui se trouvait au 4 rue d'Ensisheim) avec « Mamsel » Léni (Léonie) et Jeanne de Guebwiller. C'est à l'âge de 5 ans, en classe « ENFANTINE » en 1945, que j'ai commencé à apprendre le français. Jusque-là, je ne m'exprimais qu'en alsacien.



Photo de la classe enfantine année scolaire 1945-1946 avec 3 classes de maternelles (1940-1941-1942) et une classe de C.P. (1939). Institutrice Mlle RIEDWEG

Pour l'année scolaire 1946-1947 (classe de C.P.), mon école se trouvait dans le bâtiment de l'ancienne mairie, la salle de classe dans l'actuelle salle de réunion du conseil municipal. Ce fut une période difficile, Mme SCHAAF l'institutrice et Mlle Berthe avaient énormément de patience et surtout beaucoup de mérites.

L'école à Blodelsheim entre 1870 et 1945 (suite)



Classe de C.P. Année scolaire 1946-1947. Excursion au Vieil-Armand avec Mme SCHAFF et Mlle Berthe, aujourd'hui Mme BACHERT (Enfants nés en 1940)

Au bout de quelques mois, j'arrivais à ânonner des phrases simples avec un accent alsacien que je n'ai d'ailleurs pas totalement perdu. A l'époque je ne parlais français qu'à l'école et gare à ceux qui ne le faisaient pas en récréation, ils risquaient une punition : 50 fois « Je parle français à l'école ». Malgré les difficultés, le découragement, le cycle primaire s'est bien terminé avec l'obtention du certificat d'études en 1954 et l'admission dans une école d'apprentissage à Mulhouse.



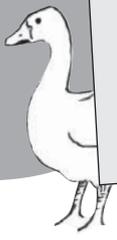
Certificat d'études 1954



Brevet Sportif Scolaire 1953

Les diplômes scolaires étaient souvent encadrés et suspendus en bonne place dans les maisons. C'était la fierté des parents.

Henri GOETZ



Echos des associations

L'Association « Ornements palmipèdes et Volailles Club du Haut-Rhin »

L'exposition avicole organisée par « l'Ornement palmipèdes volailles Club du Haut Rhin » les 4 et 5 février 2012 a connu une nouvelle fois un vif succès.

Près de 500 sujets ont ébloui nos chères petites têtes blondes qui les ont dessinés avec passion. Les éclosions en direct les ont « scotchés » devant les incubateurs.



Les convives présents se sont régalés avec notre traditionnel repas « bouchées à la reine ».

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour notre 4^{ème} exposition qui se tiendra les 2 et 3 février 2013 à la salle polyvalente.



Laurent TUGLER

Le Conseil de Fabrique de l'Eglise

17 JUIN 2012 : UNE FETE PAROISSIALE EXTRAORDINAIRE

La paroisse, la municipalité et de nombreux sympathisants ont accueilli bien des invités dont nos amis de Grissheim, les paroissiens des villages voisins pour une fête rare, rehaussée par la venue de Mgr Kratz évêque auxiliaire de notre archidiocèse qui a répondu favorablement à l'invitation du curé Armand.



L'évêque consacra le nouvel autel du chœur et bénit les nouveaux autels latéraux, la croix des missions et l'Espace Philippi.

Le cérémoniaire fut Gérard van Haeperen, Oblat Bénédictin venu tout spécialement de Belgique. L'ancien curé de la paroisse, Landolin Mensch fut présent également. Un verre de l'amitié clôtura une journée qui restera gravée dans la mémoire des participants, certains Grissheimois repartirent les larmes aux yeux !



Le Conseil de Fabrique de l'Église (suite)



17 NOVEMBRE : 2^{ÈME} SOIRÉE DES « DROLES DE PAROISSIENS »

Cette année fertile en événements fut ponctuée par une soirée en la salle de l'APP où les Joyeux Lurons de la Hardt, Jean-Pierre, Raymond et Gushti soutenus par François Renner de Fessenheim, Henri Ruh et Gérard Haller de Blodelsheim s'en donnèrent à cœur joie pour amuser la galerie. Les blagues fusèrent, ponctuées par des sketches et des chansons, ces joyeux drilles firent passer une franche rigolade autour des tables de la salle bondée.

29 JUILLET 2012 : LA MESSE DE LA MOISSON

Il n'est pas de fête de la moisson sans messe célébrée sous un chapiteau, sur le site de l'entreprise SAUTER. De bon matin, bancs, autel et décoration ont été mis en place pour accueillir les nombreux paroissiens venus de Blodelsheim et environs célébrer le jour du Seigneur dans une ambiance particulière. La croix garnie de bouquets séchés, réalisée par Monique MULLER, les récoltes de nos jardins ainsi que de nombreux bouquets de tournesols ornaient l'autel.

La messe célébrée par M. le Curé Armand MARTZ et le Père GUY, rehaussée par les chants de la chorale, fut un moment d'émotion et de recueillement. A la fin de la cérémonie s'en suivit la bénédiction traditionnelle des animaux présents : ânes, chiens et chevaux...

Chaque participant s'est vu offrir un bouquet de blé béni en souvenir de ce moment et fut invité à l'apéritif en faveur des missions.

14 OCTOBRE 2012 : 5^{ÈME} REPAS PAROISSIAL

Par un dimanche maussade d'octobre, pas moins de 250 personnes ont répondu « présent » à l'appel du Conseil de Fabrique pour son 5^{ème} repas paroissial. La salle polyvalente décorée aux couleurs d'automne invitait chaleureusement à ce moment de partage et de convivialité. La participation de nombreux bénévoles permit un très bon déroulement de la manifestation.

De nombreux jeunes ont également répondu « oui » à l'appel du président, tant pour la préparation que pour le service en salle.



Patrick DECKER et Anne-Marie THUET

La Chorale Ste Cécile



Dans le dernier numéro du «MI DORF», paru au mois de juin 2012, la Chorale «Sainte-Cécile» consacrait un article sur le «chant en général» et présentait des interviews de choristes afin de faire connaître auprès des BLODELSHEIMOIS les bienfaits de celui-ci.

Nous avons ainsi pu découvrir que le chant apportait joie, bonheur et épanouissement personnel. Bien que chaque choriste mette tout son cœur et son expérience dans la pratique du chant, il est parfois bon de se remettre en question et si cela est encore possible, de progresser.

C'est pourquoi notre Directeur Léon Gaba, en accord avec le Comité a proposé à la chorale une formation de «culture vocale» autrement dit des cours de chant. Dix séances de deux heures seraient ainsi dispensées par Madame Nicole SCHWERER,

professeur de chant et qui fait partie de Mission Voix Alsace.

Après concertation, les choristes enthousiastes ont accepté cette proposition, conscients que cela ne pouvait qu'être bénéfique pour l'ensemble de la chorale.

C'est ainsi que dès le mois de septembre, notre chorale a pu bénéficier à trois reprises de l'expérience, de la pédagogie et du professionnalisme de Madame SCHWERER tout cela bien-sûr dans la bonne humeur et la volonté de chacun. Les cours se terminant en février 2013, nul doute que cette formation et cette nouvelle expérience enrichissante pour notre chorale, ne viennent encore renforcer l'amitié au sein du groupe et bien-sûr l'amour du chant.

Nous lançons un appel à toutes les personnes qui aiment chanter à venir nous rejoindre. Nous répétons tous les jeudis de 19 H 30 à 21 H 30 à la salle multi-fonctions.



Donneurs de sang bénévoles de Blodelsheim



Ensemble c'est plus facile de se mobiliser pour que chacun donne son sang.

Pourquoi le don du sang est-il un enjeu aussi important ?

Le don du sang est essentiel. C'est un véritable engagement qui vient du fond du cœur, c'est un geste vital et nécessaire : les accidents de la route, les patients souffrant de maladies graves, les hémophiles... sont directement concernés par le don du sang et souvent, leur survie en dépend.

C'est parce que le sang ne peut être « fabriqué » artificiellement qu'il est irremplaçable. Le don est un geste anonyme et généreux.

Pourquoi faire appel à de nouveaux donneurs ? La demande est croissante et le don du sang est plus fort quand il se conjugue à plusieurs.

Donner une fois c'est déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas car le sang ne peut être conservé longtemps. Il est donc capital de rallier de nouveaux volontaires à la fois réguliers et plus nombreux.

Le don est un geste adulte et sans risque, vous pouvez donner votre sang à partir de 18 ans et jusqu'à la veille de vos 71 ans. C'est un geste simple et chaleureux.

Sur place à la salle polyvalente le jour des collectes, nous vous proposons le gardiennage des petits, ainsi les parents pourront donner leur sang en toute tranquillité.

Sur les quatre collectes de sang 2011, on a pu enregistrer 269 donneurs de sang bénévoles qui ont osé tendre leurs bras. Un GRAND MERCI à eux.

Le comité et la présidente vous souhaitent à tous les vœux les meilleurs ainsi qu'une bonne santé.

Marie-Odile WERNER



La Croix Rouge Française

S'engager à la Croix Rouge Française, c'est faire le choix de consacrer une partie de son temps et de son énergie à ceux qui ont besoin de nous et qui nous font confiance.

C'est faire le choix d'assumer d'importantes responsabilités et de placer ses compétences au service des autres mais aussi de respecter un emblème et des principes au cœur de notre unité.

Plus que jamais notre action est essentielle. Non seulement pour l'aide que nous apportons aux plus vulnérables mais aussi et surtout pour le lien social que nous contribuons à tisser et à nourrir chaque jour.

La Croix Rouge Française vous offre aujourd'hui la possibilité de trouver une place à votre mesure quelle que soit votre disponibilité.

HUMANISONS LA VIE !

La Croix Rouge Française est une association fidèle aux principes fondateurs de la loi de 1901, gérée dans nombre de ses secteurs d'activité comme une entreprise à but non lucratif. Le projet commun de ses 53 200 bénévoles est d'humaniser la vie des personnes vulnérables, les victimes de la très grande précarité exclues de la société, les personnes dépendantes en raison de leur âge ou de leur handicap, les personnes malades, les enfants mis en danger, les personnes privées de leur liberté, les migrants, celles de plus en plus nombreuses en perte de lien social, ce sont enfin les victimes des conflits, des catastrophes naturelles ou de la mauvaise gestion des ressources de notre planète. Nous secourons et accompagnons les personnes dans les situa-

tions d'urgence mais nous nous attachons aussi à aider chacun à retrouver les conditions d'une existence digne. Quand c'est possible, nous privilégions la responsabilité et l'autonomie des personnes, condition de leur dignité.

Nous vous annonçons dans le dernier numéro 56 la semaine de la quête nationale en juin. Malheureusement, nous n'avions pas pu, comme les autres années, passer dans chaque foyer pour diverses raisons et surtout la mauvaise période de juin pour les jeunes qui sont en plein dans les examens. C'est pourquoi je vous invite comme vous l'aviez fait lors de nos passages, à soutenir notre action par l'envoi de votre don à notre adresse. Sans votre générosité, rien ne serait possible. Vos dons vont démontrer une fois de plus votre engagement à nos côtés pour toutes les personnes touchées. Nous considérons que le geste secourable qui consiste à donner à la Croix Rouge est le même que celui de tendre la main pour aider une personne à se relever.

Les sept principes fondamentaux de la Croix Rouge sont : l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité. *Inspirés directement de l'œuvre du fondateur de la Croix Rouge Henry DUNANT (1828-1910)*

CROIX ROUGE FRANCAISE



1 rue Xavier Mosmann
68190 ENSISHEIM

Tél. répondeur 03 89 81 17 44

Courriel : crf68190.ensisheim@orange.fr

Nous vous rappelons également que nous allons organiser une formation PSC1 courant février 2013 sur un samedi après-midi et un dimanche matin. Nous vous informerons des dates retenues.

Patrice HEGY



C'EST DANS L'EFFORT QUE L'ON TROUVE LA SATISFACTION ET NON DANS LA RÉUSSITE.

UN PLEIN EFFORT EST UNE PLEINE VICTOIRE – GANDHI 1869-1948

J'AI CHOISI POUR VOUS QUELQUES DICTONS À MEDITER.

Il faut deux ans pour apprendre à parler et toute une vie pour apprendre à se taire.

Point n'est besoin d'élever la voix quand on a raison.

Qui parle sème, qui écoute récolte.

Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit.

Le mariage c'est comme au restaurant : à peine servi on regarde déjà dans l'assiette du voisin.

Henri GOETZ

Inauguration du terrain de Football

LA FÊTE DU FOOT

Samedi 4 août fut une journée de consécration pour l'ASB et son Président Vincent Stahl. Depuis de longs mois, il préparait avec son équipe en partenariat avec la municipalité cette grande fête qui a célébré le foot à Blodelsheim.

La municipalité a toujours soutenu les associations de sa commune et tout particulièrement l'ASB car elles s'inscrivent dans une dynamique d'animation vivante et positive pour les jeunes bien sûr mais aussi pour les moins jeunes.

C'est en présence de Michel Habig, de Charles Buttner, du vice président de LAFA José Esposito, du président de la Comcom André Onimus et des Maires des communes voisines que le Maire François Beringer a procédé au couper de ruban pendant que la Musique de Fessenheim jouait notre hymne national. Dans son discours inaugural, François Beringer a souligné l'importance de l'ASB et a rendu un hommage tout particulier aux fondateurs : « je salue la présence des fondateurs, je connais leur fidélité au club et je sais qu'ils participent aux temps forts, aux heures de gloire mais aussi aux périodes fragiles que traverse toute association. »

L'histoire de l'ASB a commencé dans les années 60 avec quelques « mordus » du foot mais l'association a réellement vu le jour en 1973 sous l'impulsion de Bernard Sitterle, Fernand et André Paul, Robert Mercier, Patrick Decker, Eugène Fantetti, Rémi Schillinger, Patrick Kauffmann, André et Jean Pierre Peter, Claude Ribstein et Bernard Furstenberger. Le Président en était alors André Renner. Jean Fantetti et Marcel Hugelin se sont joints par la suite au comité et furent les chevilles ouvrières de l'ancien club house construit par les bénévoles de l'époque.

En 2009, l'ASB a emménagé dans les locaux tout neufs de l'Esp'ass qui est devenu le cœur du secteur sportif au sud du village. L'année suivante, démarrèrent les travaux d'aménagement du nouveau terrain de football. Le coût de ce grand chantier s'est élevé à 308 400 € TTC pour le terrain (terrain avec drainage intégré, gazon naturel, équipements et clôture) et à 62 550 € TTC pour l'éclairage (quatre mâts d'une

hauteur de 18 m). Les travaux ont été subventionnés par le Conseil Général du Haut Rhin à hauteur de 30 000 € ainsi que par la Ligue d'Alsace de Football pour 25 000 €.

La journée de fête a été ponctuée de plusieurs temps forts : le match amical des anciens pro du Racing Club de Strasbourg contre la Sélection Régionale et le match inaugural RC Strasbourg – FC Sochaux II.

Lors de l'avant match opposant les anciens pro du Racing et la Sélection Régionale, Vincent Stahl a remis un don à une association d'aide aux personnes handicapées à savoir la Croix Marine du Haut Rhin, structure médico-sociale d'aide aux adultes handicapés. Elle regroupe un foyer, une structure d'accompagnement à domicile et une CAT. Le don ira plus particulièrement au foyer L'Etape de Wittenheim où un ancien et dévoué dirigeant, Yves, est hébergé. Un chèque a donc été remis avant le début du match au directeur adjoint, Frédéric Seiler.

La fête s'est poursuivie par un concert très apprécié des No Comment et s'est achevée tard dans la nuit dans les danses et la bonne humeur avec le DJ Dany K.



*Match inaugural RC
Strasbourg – FC Sochaux II.*



*Match anciens pro du Racing
et la Sélection Régionale*



RC Strasbourg – FC Sochaux II.



Soirée dansante



Concert des No Comment

Accueil de loisirs des enfants : la Farandole

L'ACCUEIL DE LOISIRS « LA FARANDOLE »



Voici maintenant déjà un an que la structure de la Farandole a ouvert ses portes.

C'est avec une grande joie que nous accueillons chaque jour environ 35 petites têtes blondes pour le déjeuner et environ une vingtaine d'enfants à 16 H.

Cette année, l'équipe d'animation composée de Fabienne BALLY, Sandrine MAGNET et Nastasia FIDEM (remplaçante de Céline MAGE) met en place des animations sur le thème de « L'ART », cinéma, peinture, sculpture...

Cette équipe dynamique, sous la houlette de Sylvia SCHMITT, transformera vos bambins en de véritables artistes.

AIDE AUX DEVOIRS

Comme chaque année et ceci depuis plus de dix ans (M.J.C.), l'aide aux devoirs a repris ses services au grand plaisir de nos écoliers.

Rappelons que c'est grâce à nos bénévoles, qui depuis toutes ces années, viennent encadrer chaque lundi et jeudi ces enfants afin de les aider à

faire leurs devoirs et à surmonter leurs difficultés, que l'aide aux devoirs a pu perdurer.

Un grand BRAVO à cette équipe dynamique .



Promenade en vélo



Prêts à se mettre à l'eau !



Petits, Moyens, Grands au musée de Tinguely à Bâle.

LE CENTRE DE LOISIRS DE CET ETE

Cette année encore, nous avons accueilli les petits Blodelsheimois lors des vacances d'été.

L'équipe de la Farandole a su animer les journées de tous ces bambins à travers différents thèmes, activités, jeux et sorties...

Contes, énigmes, 5 sens et les jeux olympiques ont été les thèmes qui ont fait rêver nos enfants durant trois semaines.

Plus de 80 enfants ont été accueillis chaque semaine à la salle des fêtes, à l'Esp'Ass pour les plus petits ainsi qu'à la M.J.C. pour les ados.

C'est avec grand plaisir que nous avons organisé avec le centre d'Hirtzfelden, une journée Olympique à Blodelsheim : ce sont donc plus d'une centaine (117) d'enfants qui ont participé à toutes sortes de défis : même Véronique et Davina* étaient présentes.

Je tenais à remercier parents et enfants pour leur participation ainsi que l'équipe d'animation pour son investissement.

**animatrices de gym tonic sur France 2*

Note : Nos demandes de matériel pour le bricolage par le biais du Ganz.info ont été entendues. Nous remercions les généreux donateurs.

➔ **RAPPEL DES PERMANENCES**
Les Mardis (période scolaire)
16 H 15 – 18 H 00
Tél. 09 64 40 45 08



L'Equipe organisatrice du rallye

« RALLYE DES PERIS »

C'est sous un beau soleil que s'est déroulé à Blodelsheim le rallye des péris, le week-end de la « Journée du Patrimoine ».

C'est l'équipe de la Farandole, avec l'aide précieuse et indispensable des associations du village, qui a organisé cet après-midi récréatif où petits et grands ont pu parcourir un itinéraire d'environ 7 km dans la commune.

Tout au long du parcours, on pouvait trouver des stands divers et variés tenus par les différents bénévoles des associations : échecs, tour de kapla, parcours sportif, questions-réponses, au-secours les pompiers, pêche et jeux en tous genres étaient au rendez-vous. C'est alors qu'une « compétition » entre les périscolaires de Balgau, Munchhouse, Fessenheim et Blodelsheim a eu lieu et grâce aux petits et grands Blodelsheimois, nous avons GAGNE LA COUPE !!

Mais attention, elle sera remise en jeu l'année prochaine à Fessenheim.

Je tenais à remercier les différents présidents des associations et leurs bénévoles nombreux (pêche, don du sang, MJC, Taekwondo, pompiers, chorale, Conseil de Fabrique) sans qui cette journée n'aurait pas été une réussite.

Rappelons aussi l'importance pour la vie d'un village et notre jeunesse de pouvoir compter sur des bénévoles. MERCI et BRAVO à eux !!

JE VOUS SOUHAITE À TOUS D'EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2013 !

Sylvia SCHMITT, Directrice de la Farandole

Association de la « Moisson d'Antan »

Cette nouvelle édition du Mi Dorf me permet de remercier toute la population de notre village de s'être déplacée sur le site de l'entreprise Sauter pour participer à notre manifestation.

Tous les 2 ans, le dernier week-end du mois de juillet est un moment fort pour notre association, mobilisation maximum, charge de travail énorme pour que la fête soit la plus belle possible.

Quand une fête est conviviale et bien réussie on a envie d'y retourner.

Le challenge de notre association est de donner aux habitants de notre commune l'envie de revenir et de montrer aux jeunes générations l'évolution de l'agriculture.

La moisson a toujours été un moment important dans nos petits villages, un travail qui nécessite beaucoup de main-d'œuvre, toute la famille, tous les amis sont réunis, d'abord pour travailler mais aussi pour manger et pour prendre un verre en toute convivialité.

Ernest Sauter a voulu recréer cette scène en invitant familles et amis autour de la batteuse de la famille Deckert, à l'origine de notre fête. Ernest

qui malheureusement n'a pas pu assister à cette fête, a été contraint de la voir en photo.

Pour ma part en tant que président, ma plus grande fierté est de voir des jeunes qui s'intéressent à toute ces vieilles machines que l'on fait revivre le temps d'un week-end tous les 2 ans. La relève qui vient apprendre comment fonctionnent ces vieilles mécaniques et qui met la main à la pâte, cela soulage bien notre équipe. La roue tourne d'une fête à l'autre et pour les plus anciens leurs forces s'épuisent. Il est donc important pour l'association que de nouvelles forces viennent se greffer.

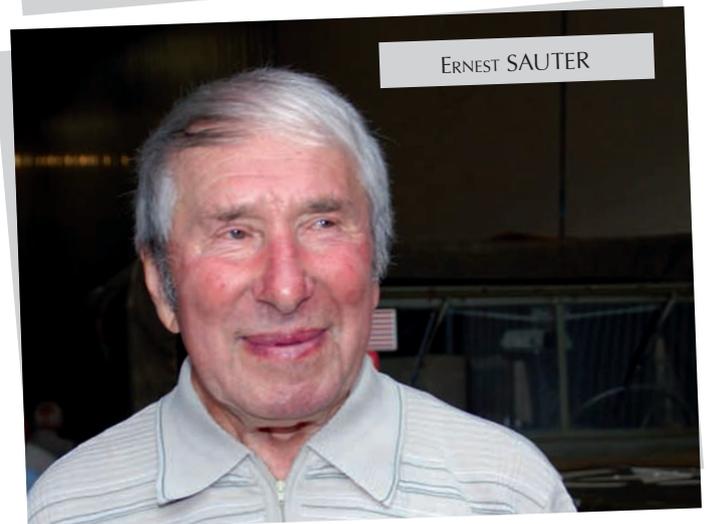
Je remercie tous ces jeunes pour le travail qu'ils ont accompli et j'en invite d'autres à les rejoindre pour la prochaine édition en 2014.

MERCI À TOUS

Laurent HUGELIN

Le Président





Théâtre Alsacien de Blodelsheim : saison 2013

D’AFFAR MET D’R ROSAROT VESTE

Comédie en 3 actes de **Raymond WEISENBURGER**

Le député européen Hippolyte LACOUR est rentré fort tard dans la nuit en raison d’une séance parlementaire longue et houleuse. C’est du moins ce qu’il explique à son épouse Clémentine...

En réalité, comme chaque premier vendredi du mois, il a passé une folle soirée dans une boîte de nuit. Mais que va t’il se passer quand le samedi matin une jeune femme « fort avenante », employée dans la boîte de nuit, rapporte à son épouse une veste rose, la même veste que celle d’Hippolyte ???

Avec la complicité de son valet de Chambre Firmin, le député va essayer de se tirer d’affaire.

Cependant, malgré tous les mensonges et toutes les inventions inimaginables les deux compères auront bien du mal à convaincre la méfiante Clémentine qui finira par quitter le domicile conjugal au moment où elle devrait accueillir l’oncle Gaston arrivé tout droit de Lourdes...

Comme vous pouvez le constater, la troupe du TAB a choisi pour vous une comédie piquante riche en facéties et en rebondissements qui sera jouée par huit acteurs chevronnés dont trois de moins de 25 ans ...

MAISON
DES JEUNES
ET DE LA
CULTURE
BLODELSHEIM



Evelyne GOETZ



Christophe HALLER



Sophie VIRTEL



Véronique WERNER



Jean CLAIR



Géraldine FIMBEL



Daniel MAURER



Fabrice RENNERT

DATES ET LIEUX DES REPRÉSENTATIONS :

- **BLODELSHEIM** : samedi 19 janvier 2013 - dimanche 20 janvier 2013 - vendredi 25 janvier 2013 - samedi 26 janvier 2013
- **STEINENSTADT** : samedi 2 février 2013
- **KEMBS** : samedi 16 février 2013 - dimanche 17 février 2013
- **FESSENHEIM** : samedi 23 février 2013 - dimanche 24 février 2013

Friehjohr fer unsri proch :

LE SAMEDI 9 MARS À 20H

Ils sont une trentaine de jeunes âgés de 4 à 15 ans à se préparer pour vous régaler de leurs talents lors du Friehjohr.

Encadrés par Carole Fritz, Siegrid Kauffmann, Karine Stahl et Nicole Montani, nos jeunes gens travaillent d'arrache pied pour apprendre saynètes et sketches issus de blagues et textes existants et traduits en dialecte par Françoise Renner et Nicole Montani.

La grande pièce a été écrite par un talent local à savoir Siegrid Kauffmann et a été traduite en alsacien par Françoise Renner.

Le spectacle sera agrémenté par une prestation de la chorale des enfants sous la houlette de Nicole Graff.

L'objectif du Friehjohr est de partager et de promouvoir notre trésor linguistique.

Alors venez nombreux soutenir nos jeunes qui n'hésitent pas à mobiliser leur temps et leur énergie pour votre plus grand plaisir....

Liliane HOMBERT



Taekwondo



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE
TAEKWONDO
ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

MJC Blodelsheim



TAEKWONDO



Après une fin de saison riche en médailles et notamment pour les plus jeunes représentants de notre club (Coupe de France Benjamins-minimes, critérium régional), voici qu'une nouvelle saison qui s'annonce riche, vient de débiter. Afin de satisfaire une demande grandissante, un nouveau créneau s'est ouvert dans la salle polyvalente de Hirtzfelden, toujours sous la tutelle de la MJC de Blodelsheim.

Sous la houlette de nos trois entraîneurs, Manu Kauffmann et Olivier Scheffel pour le

taekwondo et Stacy Kauffmann pour le body-taekwondo, les jeunes et moins jeunes licenciés vont une fois de plus tenter de briller lors des prochaines échéances. Bien plus que les résultats affichés lors des compétitions, les entraîneurs cherchent le plaisir que peut ressentir chaque élève dans la progression de notre art. A noter que 4 jeunes licenciés de notre club, Théo Santoro et Yannick Uluer ont été admis au Centre Fédéral Espoir (CFE) de Strasbourg, Léo Magnenet et Hanser Maxime à l'Equipe Technique de la Ligue Alsace (ETLA), toutes deux étapes premières vers le haut-niveau.



Ouvert dès 4 ans

Taekwondo (suite)

Dimanche 7 Octobre, le comité d'organisation a proposé un stage de taekwondo/combat libre à la salle des fêtes du village avec la participation de Valérie Hénin (multiple championne du monde de boxe pieds/points) pour la partie combat et de Philippe Montosi, maître 6^{ème} Dan pour la partie taekwondo. Ce stage a rencontré un vif succès et pourrait être renouvelé dans le futur. Un stage de perfectionnement d'une semaine a été proposé par les entraîneurs du club durant la seconde semaine des vacances de la Toussaint. Ce stage avait comme but, non seulement l'apprentissage et le perfectionnement de nouvelles techniques, mais aussi et surtout de permettre de se retrouver dans la pratique d'autres animations comme le jeu, ou dans d'autres moments de convivialité. Ceci s'inscrit dans l'approche d'une meilleure cohésion de groupe, permettre à chacun de mieux se connaître et mettre en pratique les valeurs véhiculées par le sport telles que le respect, la solidarité, le partage.

Afin que chacun puisse exposer son savoir, des démonstrations sont effectuées pour le plus grand plaisir des adhérents comme du public. Madame le Maire de Hirtzfelden nous a proposé la participation au téléthon du début décembre, invitation que nous avons bien évidemment acceptée. Pour venir nous soutenir lors de la prochaine grande démonstration, vous pouvez déjà faire une croix à la date du 4 Mai 2013 pour réserver votre soirée afin de venir assister à notre 3^{ème} gala des arts martiaux !

L'événement majeur de cette fin d'année 2012 fut le championnat d'Alsace « combat ». En effet, la ligue d'Alsace de taekwondo nous a proposé d'organiser ce championnat, défi que nous avons accepté de relever.

Avant de clôturer cet article, je voudrais encore une fois remercier toute les personnes qui apportent leur soutien au club, la commune pour la mise a disposition des locaux, les autres associations avec qui nous partageons les locaux, les membres du comité d'organisation, les parents des adhérents qui sont présents lors des manifestations, les entreprises qui nous soutiennent financièrement ainsi que vous tous, habitants de Blodelsheim, qui nous accordez votre confiance, qui nous ouvrez votre porte lors des distributions de calendriers, qui êtes présents lors de nos démonstrations. Vos encouragements sont un paramètre essentiel pour nous.

Un grand MERCI à vous tous, sans qui ce club ne connaîtrait pas le succès actuel.

POUR TOUTE INFORMATION :

VISITEZ NOTRE SITE :

www.tkdblodelsheim.blogspot.com

Facebook : MJC Blodelsheim

Mail : tkdblodelsheim@yahoo.fr

Tél. : 06.88.45.52.46

Manu KAUFFMANN



Présent au Rallye des périscolaires



Semaine Portes Ouvertes

L'Essor de la Culture et du Sport

➔ LES TEUFS DES 11-15 ANS...

Les Teufs enthousiasment toujours notre jeune public. La dernière s'est déroulée le 27 octobre à Blodelsheim et s'est passée comme toujours dans bonne ambiance. L'ECS continuera donc à organiser ces manifestations en 2013. Comme d'habitude, des flyers seront distribués dans les boîtes à lettre.

➔ LA SOIRÉE DES JEUNES...

La « White » a été organisée à Hirtzfelden le 13 octobre et a été un franc succès. L'ECS a enregistré presque 900 entrées. Les DJ qui ont animé cette soirée, Uni Sound Light, ont proposé une animation pleine de punch. Au vu du succès de cette manifestation, l'ECS reconduira bien sûr cette fête.

➔ LE BARATHON...

Le succès du Barathon ne se dément pas. Il sera bien sûr reconduit en 2013. Nous vous y attendons toujours aussi nombreux. La programmation n'est pas encore déterminée, mais gageons que comme chaque année, les organisateurs sauront nous faire découvrir des groupes locaux de talent.

➔ LES JEUX INTER-VILLAGES...

Les jeux inter-villages reviennent pour 2013 ! Nous ne savons pas encore qui sera la capitaine

pour Blodelsheim. Je profite donc de ces quelques lignes pour faire appel à tous les volontaires. Si vous désirez être le successeur d'Emmanuel Kauffmann qui a été un excellent capitaine d'une formidable équipe en 2011, n'hésitez pas à me contacter. Dès que les dates auront été fixées, nous vous en ferons part dans le Ganz.Info.

➔ LES MERCREDIS DE LA COMCOM...

Comme d'habitude Les Mercredis de la Com-Com vous proposent de vous retrouver chaque dernier mercredi du mois pour assister à ses spectacles à l'auditorium du collège de Fessenheim.

➔ AU REVOIR À STEVE RUSCH...

Steve Rusch a dû, pour des raisons professionnelles, se retirer de l'ECS. Vice-président de l'association et président de la section culturelle, il a notamment été l'initiateur et l'organisateur du Barathon. Cette année encore, il prêtera main forte aux nouveaux organisateurs. Son implication dans l'ECS et son dynamisme ont permis de superbes manifestations. Merci à lui pour avoir participé à l'animation dans nos villages...

Corinne INVERNIZZI

Sécurité : intoxication au monoxyde

DANS SA PROPRE DEMEURE
UN DANGER POTENTIEL.....
L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

De plus en plus de demeures sont équipées de moyens de chauffage à flamme vive qui, lors d'une mauvaise combustion, sont susceptibles de dégager un gaz hautement toxique même en faible quantité.

Ce gaz « incolore, inodore et sans saveur » se mélange facilement à l'air en raison de sa densité voisine de celle de l'air. Lorsque l'on inspire le monoxyde de carbone, la quantité d'oxygène transportée dans le corps s'appauvrit et l'on constate l'apparition de maux de tête sévères, de vertiges et une tendance au sommeil annonçant un début d'intoxication.

L'impotence musculaire et une paralysie progressive apparaissent quand la personne est soumise à une concentration de 2000 ppm (parties par millions), suivies d'un coma si aucun secours n'intervient.

La présence de ce gaz est impossible à détecter sans ins-

truments ; il faut donc créer à l'intérieur des maisons des conditions de combustion qui empêcheront sa production.

Une bonne ventilation ou un tirage suffisant évitera le feu qui couve dans un poêle à bois...

Il est impératif de surveiller le feu qui s'éteint en soirée ou lorsque le tirage diminue, car il y a toujours production de monoxyde de carbone dans ces cas là ; si une inversion de tirage se produit, les gaz de cette lente combustion se propagent dans les pièces habitées !!!!! Mais un garage fermé, accolé à une maison, ou cave, dans lequel un véhicule démarre est également source de troubles dans la mesure où l'étanchéité entre les locaux n'est pas assurée.

Aussi est-il sécurisant d'équiper la pièce où la source de chaleur est générée par combustion, d'un détecteur de CO en complément d'un détecteur de fumée qui, lui, sera obligatoire à partir de mars 2015.

Bernard BRUN



Recettes

Les recettes

La maison embaume de parfums de vanille, chocolat, cannelle, miel, amandes et noisettes annonçant les petits gâteaux de Noël. Ci-après quelques recettes de « Brédalés » à déguster au coin du feu...

LES PALETS AUX EPICES*

Ingrédients :

100 g de beurre
100 g de sucre glace
2 œufs
140 g de farine
2 g de levure chimique
100 g d'amandes en poudre
100 g de raisins de Corinthe
6 g d'épices à pain d'épice

Glaçage :

10 g de rhum
30 g de sucre glace

Mettez le beurre et le sucre dans un saladier et mélangez le tout à l'aide d'un fouet. Ajoutez les œufs un à un en continuant de battre le mélange. Travaillez cette préparation pour avoir une masse crémeuse et homogène. Tamisez la farine avec la levure chimique. Remplacez le fouet par une spatule en bois.

Ajoutez la farine, les amandes en poudre, les raisins de Corinthe et les épices puis mélangez. Remplissez une poche munie d'une douille unie de 14 mm de diam. environ. Dressez des petits palets sur une plaque beurrée ou recouverte de papier sulfurisé. Cuisez 10 min. dans un four préchauffé à 180° C.

Dès la sortie du four, badigeonnez-les de glaçage au rhum à l'aide d'un pinceau.



PETITS FOURS AU CAFE**

Ingrédients :

150 g d'amandes en poudre
150 g de sucre en poudre
2 cuil à café rases de café soluble
50 g d'amandes effilées
2 blancs d'œufs

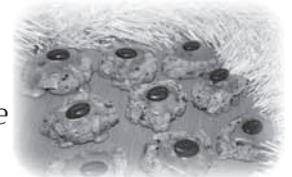
Pour le décor :

150 g de sucre glace
1 cuil à café de café soluble
Un peu d'eau
Grains de café en chocolat

Mélanger les amandes en poudre, le sucre, le café et les amandes effilées broyées. Mouiller avec les blancs d'œufs et bien travailler le tout. Façonner des rouleaux de pâte de 3 à 4 cm de diamètre. Les mettre au frais pendant 1 heure pour raffermir la pâte.

Découper en rondelles. Poser sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Cuire à four moyen à 150° C (th.5) pendant 10 à 15 minutes. Laisser refroidir.

Délayer le sucre glace et le café avec un peu d'eau. Glacer les petits fours. Décorer d'un chocolat « grain de café ».



CROQUETTES AUX NOISETTES**

Ingrédients :

300 g de farine
150 g de sucre en poudre
100 g de beurre
1 paquet de sucre vanillé
1 pincée de sel fin
2 œufs
1 cuil à café de levure chimique

Garniture :

150 g de beurre
150 g de sucre
1 paquet de sucre vanillé
4 cuil à soupe d'eau
150 g de noisettes moulues
150 g de noisettes hachées

Glaçage :

100 g de sucre glace
3 cuil à café de cacao
1 noix de beurre
3 cuil. à soupe d'eau

Mélanger la levure et la farine en fontaine. Ajouter dans le creux le sucre, le sucre vanillé, le sel, les œufs et faire une pâte en mélangeant peu à peu une partie de la farine. Couper le beurre en petits morceaux, l'ajouter à la pâte et commencer à pétrir en incorporant le reste de farine afin d'obtenir une pâte lisse. Si elle colle, la mettre au frais pendant une heure. Abaisser la pâte en un grand rectangle et le poser sur une plaque beurrée. Badigeonner de confiture.

Pour la garniture, faire fondre le beurre avec le sucre, le sucre vanillé et l'eau et faire chauffer jusqu'au point d'ébullition.

Ajouter les noisettes moulues et hachées et laisser refroidir. Pendant ce temps, préchauffer le four à 150°.

Etendre cette masse sur l'abaisse et faire cuire à four moyen pendant 25 à 30'.

Après cuisson, couper en carrés de 6 cm de côté et couper ceux-ci encore une fois en deux en biais. Préparer le glaçage en faisant fondre légèrement le beurre, ajouter le cacao et le sucre glace. Mélanger et ajouter un peu d'eau si cela s'avère nécessaire afin d'obtenir une masse épaisse mais quand même assez fluide pour pouvoir enduire les deux coins pointus des croquettes.



LES SALAMIS*

Ingrédients :

300 g de farine
25 g de cacao
200 g de beurre
200 g de sucre glace
125 g de noisettes hachées grossièrement
1 œuf

Tamisez la farine avec le cacao. Mélangez la farine et le beurre avec les mains pour obtenir une masse à l'aspect sableux.

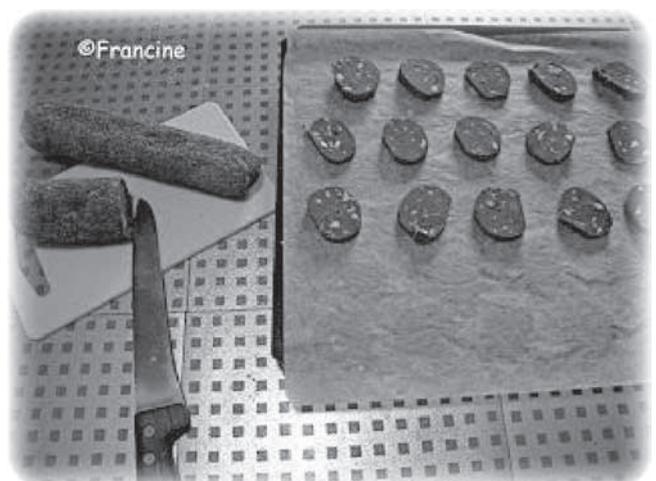
Incorporez le sucre glace, l'œuf et les noisettes à la farine et travaillez la pâte pour obtenir un mélange homogène. Lorsque la pâte est suffisamment pétrie, enveloppez-la dans un film plastique et réservez-la au froid pendant environ une heure.

Travaillez légèrement la pâte et faites-en un boudin de 3 à 4 cm de diamètre.

Roulez ce boudin dans du sucre semoule et faites-le durcir pendant une heure au congélateur.

Coupez le boudin en tranches d'environ 4 mm d'épaisseur et disposez-les sur une plaque beurrée ou recouverte de papier sulfurisé.

Mettez à cuire dans un four préchauffé à 180° C pendant 15 minutes environ.



Anne-Marie THUET

*EXTRAIT DU LIVRE « RECETTES GOURMANDES DES BOULANGERS D'ALSACE »

**RECETTES REMISES PAR MAÏTÉ DONZE

Grissheim - Blodelsheim

UNE HISTOIRE D'AMITIÉ QUI SE CONJUGUE AU FIL DES ANS...



Borne myriamètre à Grissheim



Elus de Grissheim et de Blodelsheim



Kirchenchor et Gesangverein



Les élus à la Rheinregatta



Musikverein de Grissheim



Les pompiers à la Rheinregatta



Inauguration des nouvelles cloches à Grissheim



Pompiers-Feuerwehr



Voeux du Maire



Pique nique
au bord du Rhin



Le Rhin entre Blodelsheim
et Grissheim

Liliane HOMBERT

Pensées à Méditer avec humour sur la Réussite

REUSSITE

- La réussite, c'est d'abord et surtout d'être au travail quand les autres vont à la pêche.

Philippe BOUVARD

- La difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre.

BEAUMARCHAIS

- A quoi peut servir de réussir sa vie ? Ce qu'il faudrait c'est rater sa mort !

Jean YANNE

ADMIRATION

- On admire le monde à travers ce qu'on aime.

Alphonse de LAMARTINE

- Nous aimons toujours ceux qui nous admirent et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons.

François de LA ROCHEFOUCAULD

AMBITION

- L'ambition, c'est la richesse du pauvre.

Marcel PAGNOL

- Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition !

Blaise PASCAL

- Nourrir l'ambition dans son cœur, c'est porter un tigre dans ses bras.

PROVERBE CHINOIS

ARRIVISME

- Le difficile n'est pas de monter mais en montant, de rester soi.

Jules MICHELET

Daniel BAU

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES N'EST PAS SEULEMENT UN DEVOIR CIVIQUE MAIS EST INDISPENSABLE POUR POUVOIR VOTER.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2012 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure.

Les inscriptions déposées en 2012 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2013.

Tous les Français et les Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2012, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la

commune.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PUBLICATION DES LISTES ELECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2013 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant 10 jours. Ils demeureront durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre connaissance ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, sans frais entre le 10 et le 20 janvier 2013 inclus. A partir du 21 janvier 2013, aucune réclamation ne sera admise.

INFRACTIONS EN MATIERE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L.86 et L.88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

PIECES A PRODUIRE A L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- *La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité*
- *L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc...).*



Concernant le passeport biométrique

➔ SES CARACTÉRISTIQUES

Les passeports biométriques qui permettent de certifier l'identité de leur titulaire, sont délivrés à titre individuel. Chaque enfant mineur souhaitant voyager doit désormais posséder son propre passeport et ne peut plus figurer sur le passeport de ses parents.

Les passeports biométriques comportent une puce sécurisée dans laquelle sont enregistrées les informations portées sur le document papier (nom et adresse) ainsi qu'une photo et les empreintes digitales de 2 doigts.

Lors du dépôt de la demande de passeport, on procède au recueil des empreintes digitales de 8 doigts (sauf pour les enfants de moins de 6 ans).

Le passage au passeport biométrique est progressif et sans date butoir pour l'utilisation des passeports en cours de validité. Ainsi, les titulaires des actuels passeports peuvent continuer à les utiliser jusqu'à leur date d'expiration. De plus, la détention d'un passeport reste facultative, comme elle l'était auparavant. La durée de validité des passeports biométriques est de 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs.

➔ SON OBTENTION

Toute personne de nationalité française peut demander un passeport biométrique (Les ressortissants vivant à l'étranger doivent s'adresser au consulat).

Le demandeur doit déposer sa demande en personne dans l'une des 2000 mairies équipées (ou dans les représentations diplomatiques de la France à l'étranger équipées), quel que soit son lieu d'habitation.

Les mineurs doivent être présents et doivent être accompagnés par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur).

Le délai moyen d'obtention du passeport est d'environ une semaine (contre 2 à 3 semaines pour un passeport électronique).

Le coût est de :

- **86 euros pour les personnes majeures**
- **42 euros pour les mineurs de 15 à 18 ans**
- **17 euros pour les mineurs de moins de 15 ans**

Le timbre fiscal correspondant à cette somme peut être acheté dans un bureau de tabac, une trésorerie ou un service des impôts des entreprises (SIE).

Les pièces à fournir sont :

- 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm).



- un timbre fiscal correspondant au coût du passeport (voir ci-dessus)
 - un justificatif de domicile ou de résidence
 - une pièce d'identité ou tout autre document officiel avec photographie / l'ancien passeport pour un renouvellement
- Pour un mineur qui n'a jamais eu de passeport :
- une pièce d'identité ou tout autre document officiel avec photographie, et un document au nom de la personne exerçant l'autorité parentale.
 - un justificatif de nationalité française (sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France).
 - un justificatif de l'autorité parentale (pour les mineurs)
 - un justificatif d'état civil du demandeur : extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de mariage, sous réserve de la preuve de l'impossibilité de produire l'acte de naissance précité.

Pour les mineurs : extrait d'acte de naissance avec filiation du mineur

Les originaux de l'ensemble de ces pièces doivent être présentés. Ils seront numérisés sur place par l'agent de la mairie. D'autres pièces sont à fournir en cas d'utilisation d'un deuxième nom (nom de l'époux, nom de l'autre parent), de perte ou de vol ou de cas particuliers, veuillez vous adresser à l'une des mairies de la liste ci-dessous.

Le formulaire de demande de passeport peut être retiré dans toutes les mairies. Cependant, l'ensemble du dossier ne peut être déposé qu'auprès des services des mairies habilitées à le délivrer à savoir pour le département du Haut-Rhin :

Altkirch, Andolsheim, Cernay, Colmar, Dannemarie, Ensisheim, Ferrette, Guebwiller, Habsheim, Huningue, Illzach, Kaysesberg, Masevaux, Mulhouse, Munster, Neuf-Brisach, Ribeauvillé, Rixheim, Rouffach, Saint Amarin, Saint Louis, Sainte Marie aux Mines, Sierentz, Thann, Wintzenheim, Wittelsheim et Wittenheim.

Si vous disposez d'un ordinateur, vous pouvez télécharger le **formulaire de demande Cerfa** n° 12100*02 (pour les personnes majeures) ou n° 12101*02 (personnes mineures) à partir du site <http://www.ants.interieur.gouv.fr> rubrique passeport.

Attention : vous devez remplir le formulaire cerfa de demande de passeport **UNIQUEMENT en ligne**, depuis un ordinateur et l'imprimer seulement lorsqu'il est rempli. Pour des raisons techniques, ce formulaire cerfa rempli manuellement ne sera pas accepté. Si vous ne disposez pas d'imprimante, le formulaire vous sera remis sur place.

Le passeport sera remis au demandeur par la mairie dans laquelle le dossier a été déposé après contrôle de ses empreintes digitales.

Déploiement du titre de séjour biométrique

TRANSFERT DE L'ACCUEIL DES DEMANDEURS DE TITRES DE SÉJOUR VERS LES SERVICES PRÉFECTORAUX

Le déploiement du titre de séjour biométrique, qui comporte notamment la prise des empreintes digitales de son bénéficiaire, est prévu dans le Haut-Rhin le 14 novembre 2012.

A cette occasion, il est nécessaire de transférer l'accueil des demandeurs de titres de séjour actuellement effectué dans la plupart des mairies vers les services préfectoraux.

Ce transfert va être effectué progressivement. Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2012, les ressortissants étrangers de notre commune sont accueillis à la Préfecture à COLMAR dont voici les coordonnées :

ACCUEIL DU PUBLIC :

11, avenue de la République COLMAR
Téléphone : 03.89.29.20.00 (standard)
Télécopie : 03.89.41.77.70



HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC AUX GUICHETS :

- Lundi, mardi et vendredi : de 8h15 à 11h15 et de 13h15 à 15h30
- Mercredi : de 8h15 à 11h15
- Jeudi : de 8h15 à 15h30 en continu

- Certains lundis après-midi un point d'information «main d'oeuvre étrangère» est assuré sur rendez-vous au 03 89 29 21 41

Une redevance incitative pour une meilleure gestion des déchets

POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS

➤ POURQUOI LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle Environnement (Grenelle 1) dans son article 46 précise que « la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) devront intégrer, dans un délai de cinq ans, une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets ».



Les collectivités doivent donc instaurer dans un délai de cinq ans, soit à l'échéance de 2014, une incitation par les modes de financement. La Communauté de Communes de Fessenheim a donc décidé de mettre en place **un nouveau système de collecte des déchets ménagers à compter du 1^{er} janvier 2013** afin de respecter la loi Grenelle 1. **Il sera basé sur le nombre de levées du bac.**

➤ QU'EST CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Contrairement à l'actuelle Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui est une contribution basée sur le nombre de personnes composant

le foyer, la redevance incitative **est un financement équitable lié au service rendu**. Il appliquera le principe « pollueur payeur » ou « producteur payeur ». Au même titre que l'eau ou l'électricité, chaque usager paiera en fonction de sa « consommation », à savoir **la quantité de déchets qu'il produira et qu'il présentera à la collecte.**

Les habitants sont donc encouragés à modifier leur comportement en renforçant leur geste de tri afin de limiter leur production d'ordures ménagères.

➤ COMMENT SERA-T-ELLE APPLIQUÉE ?

Chaque usager sera doté d'un bac à puce pour permettre l'identification lors de la levée par la benne de collecte. Chaque foyer sera équipé d'un bac de 140 l et les professionnels, les logements collectifs, les administrations et associations pourront opter soit pour un bac de 140 l ou 660 l. La facturation se fera alors au gestionnaire qui répartit les frais entre les occupants. Pour une poubelle de 140 l, c'est toujours l'occupant du logement qui sera facturé directement.



Le camion de ramassage est équipé d'un logiciel qui comptabilise le nombre de ramassages de votre bac. Il passera toutes les semaines et c'est vous qui décidez de sortir votre poubelle ou non. Il ne prendra en compte que les poubelles munies d'une puce. Ce nouveau système sera appliqué à partir de janvier 2013.

Pour réduire sa facture, il conviendra donc de minimiser ses déchets et d'utiliser au maximum les Points d'Apport Volontaires (PAV).

RAPPELONS QUE CES DERNIERS SONT SITUÉS À TROIS ENDROITS DANS LE VILLAGE :

- au rond point (à l'intersection rue d'Ensisheim - rue du Château d'Eau - rue du Général de Gaulle)
- devant la salle des fêtes (81 rue du Général de Gaulle)
- sur la place du 14 juillet.

Vous y trouvez 3 bennes pour respectivement les bouteilles plastiques, le papier-carton, le verre et une 4^{ème} au rond point pour les vêtements et les radiographies (Croix-Rouge).

DES CHANGEMENTS INTERVIENDRONT AU 1^{ER} JANVIER 2013 :

- **Vous pourrez désormais mettre dans la benne papier-carton :**
les emballages plastiques, les briques alimentaires, l'acier et l'aluminium et bien sûr le papier-carton.
- **Vous pourrez également mettre vos biodéchets ménagers dans un PAV spécifique : le tube,** qui sera installé en début d'année 2013 près des autres PAV situés à la salle des fêtes.

Cela permettra de sortir de votre poubelle les restes de cuisine (poisson, os, coquilles d'huitres, épluchures de fruits et de légumes ...). Vous pourrez les stocker dans le bioseau qui vous aura été fourni au préalable et vous rendre avec la carte d'accès permettant d'ouvrir le conteneur de biodéchets au tube afin de procéder au vidage de votre seau.

➔ COMMENT CE SERVICE SERA FACTURÉ ?

La tarification est basée sur 2 parties :



Une partie fixe, identique et obligatoire pour chaque redevable par logement (producteur de déchets). Il s'agit d'un abonnement au service de gestion des déchets couvrant les charges fixes du service (administration, entretien, gestion des bacs, amortissement) ainsi que le prix du traitement des déchets ainsi collectés. Le coût forfaitaire comprendra un seuil maximum de 16 vidages par an.

Une partie variable, incitative au tri, calculée en fonction du nombre de vidage réalisé au delà du seuil de 16 levées annuelles. Le coût correspondant à chaque levée supplémentaire sera facturé entre 3 € et 4 € pour un bac de 140 l.

Les tarifs présentés dans le tableau ci-dessous sont donnés à titre indicatif, ils n'ont pas encore été votés, ceux-ci seront définitifs au plus tard pour décembre 2012 pour entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Fréquence de sortie	Montant facturé Bac de 140 l	Montant facturé Bac de 660 l
Une semaine sur trois = 16 levées	Entre 135 et 150 €	Entre 380 et 400 €
Une semaine sur deux = 26 levées	Entre 170 et 200 €	Entre 550 et 580 €
Toutes les semaines = 52 levées	Entre 265 et 300 €	Entre 980 et 1000 €

➔ COMMENT FAIRE EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT OU D'EMMÉNAGEMENT ?

Le bac à ordures ménagères est propriété de la Communauté de Communes. C'est pourquoi, après son nettoyage, **il doit impérativement rester sur place** dans le logement auquel il est affecté si vous déménagez.

Pour tout changement (déménagement ou emménagement), vous devrez obligatoirement vous adresser à la Communauté de Communes qui fera le nécessaire, après renseignements pris au préalable, pour activer, désactiver la puce ou pour mise à disposition d'un nouveau bac en cas de construction neuve ou de logement non doté.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

RACHEL MENDELIN au 03 89 62 40 85

Email : r.mendelin@cc-essordurhin.fr

ou consulter sur **le site internet**

www.cc-essordurhin.fr

les documents suivants:

- le guide du tri
- le dépliant d'information sur les biodéchets
- le règlement de collecte des ordures ménagères.

Nous vous rappelons que cette redevance a pour but d'accroître le recyclage et de favoriser la réduction des ordures ménagères.

Protéger notre environnement est une priorité et nous comptons sur vous pour nous aider à atteindre nos objectifs.



Concours des maisons fleuries 2012

RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2012

MAISONS AVEC JARDIN

➔ 1^{ER} PRIX

FISCHER Martine

52,50 points sur 60

➔ 2^E PRIX

CHICARD Philippe et Martine

GOETZ Henri et Mercedes

48 points sur 60

➔ 3^E PRIX

WILD Antoine et Christine

47,50 points sur 60



GOETZ Henri et Mercedes
2^{ème} prix



FISCHER Martine
1^{er} prix



CHICARD Philippe
et Martine
2^{ème} prix



WILD Antoine et Christine
3^{ème} prix

AUTRES PRIMES : (par ordre alphabétique)

BERINGER Jean-Pierre et Huguette
BERINGER Michel et Martine
DUHAMEL Alain et Christine
EHRY Louis et Monique
GATTI Vincent et Corinne
MAURER Joséphine
PETER Christophe et Maria-Léa
RAUCH Pierre et Georgette
RENNER Jean-Paul et Marine
SITTERLE Henri et Marie-Claude
STAHL Bernard et Bernadette
THOMANN Yves et Christiane
THUET Benoît et Monique

ONT OBTENU LES FELICITATIONS

DU JURY : (par ordre alphabétique)

ANTONY Gilbert et Roswitha
BERINGER Denise et François
BRUN Pierre et Liliane
CIANCIO Joseph et Christiane
DECKER Marcel et Chantal
DEHLINGER Jeanne et Robert
ENDERLIN Pascal et Doris
FANTETTI Jean et Mireille
FIMBEL Lucien et Sabine
FLOQUET Gérard et Colette
GOETZ Denis et Francine
HOMBERT Jacques et Liliane
INVERNIZZI Jean-Yves et Corinne
LEPROVOST Monique
MARTIN Stéphane et Sonia
MERCIER Robert et Chantal
MULLER Philippe et Christelle
PASTOR Germaine/RIEGERT Yves
PAYET Georges et Maria-Jésus
PIERSCINSKY Patrick/BONABEZE Valérie
RANZATO Robert et Marie-France
RIEFFLE Philippe et Edith
RODRIGUEZ Bruno et Joëlle
SEILLER Henri et Francine

SCHMITT Marie
SIRANTOINE Pascal/KAUFFMANN Marie-Pierre
SPECKLIN Roland et Chantal
SPINNER Fernand et Marie-Claire
STOFFEL Pierre et Marlyse
THUET Jean-Marie et Corinne
THUET Joseph et Monique
VOGT Dominique et Carmen
WALKOWIAK Bernard et Liliane
WEISS Serge et Carmen
WILK Françoise/FURHMANN Werner

ONT OBTENU LES FELICITATIONS DU JURY AU TITRE DE L'AMENAGEMENT PAYSAGER :

PETER Jean-Pierre et Romy

ONT OBTENU LES FELICITATIONS DU JURY AU TITRE DE L'AMENAGEMENT MINERAL :

(par ordre alphabétique)

GAUDARD Nicolas et Catherine
KRESS Jean-Louis et M. Christine
SCHILLINGER Christophe et Sylvie
THUET Pierre et Monique
WALTER Julien et Chantal
WALTISPERGER Patrice et Jacqueline

Note : M. et Mme BERINGER Bernard ayant obtenu le 1^{er} prix en 2009 et 2010, sont classés hors concours.

ONT OBTENU LES ENCOURAGEMENTS DU JURY : (par ordre alphabétique)

FANTETTI Tonino et Nathalie
FURSTOSS Hervé et Céline
LAMOINE Michel et Yvette
SAUTTER Marcel et Dominique
TROLLER Daniel et Christelle

PARCS

Le jury adresse ses plus vives félicitations à l'Association de Pêche et de Pisciculture pour le fleurissement du site des Etangs.

MAISONS AVEC COUR

➔ 1^{ER} PRIX

DANNER Lucien et Huguette
29,50 points sur 40

➔ 2^E PRIX

ANCEL François et Christiane
PAUL Alice

28,50 points sur 40

➔ 3^E PRIX

INGRAO Jacques et Bernadette
28 points sur 40



DANNER Lucien
et Huguette
1^{er} prix

ANCEL François et Christine
2^{ème} prix

PAUL Alice 2^{ème} prix

INGRAO Jacques
et Bernadette
3^{ème} prix

ONT EGALEMENT ETE PRIMES :

(par ordre alphabétique)

ARTZER Edmond et Maria
BEHE Jean-Marc et Claudine
BONABEZE Jacques et Jacqueline
GABA André et Marthe
RESTAURANT « Au Lion d'Or »
RESTAURANT « Chez Pierre »
SAUTER Marie-Thérèse
STAHL Jean-Paul et Karine
THOUVENIN Frédéric et Caroline
THUET Lucie

ONT OBTENU LES FELICITATIONS DU JURY :

GOETZ Marc et Véronique
GABA Albertine
TARIN Paul et Brigitte



Le jury était composé d'un jardinier municipal de Bantzenheim et d'un élu de Pulversheim.

La Municipalité remercie tous les lauréats pour leur contribution au fleurissement de la Commune.

Ses remerciements s'adressent également à tous ceux qui ne figurent pas sur la liste des lauréats mais qui d'une manière ou d'une autre (fleurissement d'un mur, d'une fenêtre, massifs de fleurs etc...) participent à l'embellissement de la commune de Blodelsheim.

Note : M. et Mme BRUN Jean-Paul ayant obtenu le 1^{er} prix en 2010 et 2011, sont classés hors concours.

Pékin - Paris - Londres à vélo

Marc Delval, habitant bien connu de la commune pour ses périples autour du monde, a participé à l'expédition Pékin-Paris-Londres organisée par la Fédération Française de Cyclotourisme dans le but de rallier Pékin, ville olympique en 2008, à Londres pour l'ouverture des Jeux Paralympiques.



PRÊT POUR LE DÉPART...

Du 1^{er} Avril au 28 Août 2012, 80 participants (dont 17 femmes et 4 Alsaciens) ont parcouru 14 500 km pour un dénivelé global de 85 000 m et des étapes quotidiennes pouvant atteindre 160 km. Pendant 5 mois, Marc et ses coéquipiers ont traversé 13 pays d'Est en Ouest, en Asie puis en Europe.

En premier lieu, la traversée de la Chine du nord (6 000 km en deux mois) s'est effectuée dans des conditions difficiles : froid intense dans les montagnes ou température proche de 50°C dans les contrées désertiques, fort vent de face, routes endommagées et poussiéreuses voire chaotiques, nombreux cols entre 3 000 et 4 000 m, pollution de l'air, nourriture peu adaptée à l'effort physique. Ainsi, dès le premier mois, Marc et ses amis avaient chacun rapidement perdus entre 8 et 15 kg.

Les autorités ayant interdit de terminer le périple à vélo, les derniers 180 km en terre chinoise ont été parcourus en bus jusqu'à la frontière du Kirghizistan où la population locale réservait un accueil chaleureux aux valeureux cyclotouristes. Le Kirghizistan est le pays qui aura le plus marqué Marc pour ses paysages magnifiques, le spectacle du montage des yourtes et la transhumance des troupeaux de moutons, chèvres et chevaux par centaines encadrés par des bergers à cheval.



BIEN ENTOURÉ AU KIRGHIZISTAN !

Lors d'une longue étape de montagne au Kirghizistan, avec deux cols au-delà de 3 000 m, le passage du second, le col d'Otmok, fut le théâtre d'une mésaventure particulière. Avant l'arrivée au col, un violent orage de grêle entraîna une chute brutale de température. La grêle et la poussière provenant du revêtement de la route formèrent un mélange abrasif qui provoqua l'usure pratiquement instantanée des patins de freins.

Les participants décidèrent en majorité de descendre le col à pied et eurent la chance de trouver des moyens de locomotion autochtones. D'autres, une trentaine dont Marc, continuèrent en tirant sur le câble de frein passant sous le cadre afin de ralentir suffisamment dans les virages. Ce fut un miracle qu'il n'y ait pas eu d'accident pendant cette descente à haut risque.



AU COL D'OTMOK

Après le Kazakhstan, pays uniforme de steppes, Marc et ses coéquipiers traversèrent le sud de la Russie, l'Ukraine puis la Moldavie avant d'atteindre la Roumanie par les marais du delta du Danube.

Le 23 Juillet fut un jour particulier. En atteignant Constanta, ville portuaire de l'est de la Roumanie, le trajet asiatique du raid recoupa le trajet européen parcouru par Marc en 2010-2011, lui permettant de boucler la partie eurasienne du tour du monde qu'il a entamé en 2002. Si l'on ajoute cette partie aux précédents trajets en Amérique Centrale, aux Etats-Unis et au Canada ainsi que de Hong Kong à Pékin, il suffit maintenant à Marc de parcourir le Sud-est asiatique et l'Océanie avant de rejoindre Vancouver pour terminer ce tour du monde qu'il achèvera en 2014.



LES PARTICIPANTS EN T-SHIRT SOUVENIR

Le trajet emprunta ensuite la Bulgarie, la Hongrie, l'Autriche puis l'Allemagne, rapprochant les participants de l'entrée en France. Le 16 Août, lors de l'étape entre Donaueschingen et Kingersheim, les cyclotouristes ont franchi le Rhin par le pont de Fessenheim où ils furent chaleureusement accueillis par les élus, familles et amis à l'occasion d'un pique-nique très amélioré.

Marc et ses amis se rendirent ensuite à Blodelsheim en procession, au son des sonnettes de guidon, pour être reçus dans la cour de l'école par le maire et les membres du conseil municipal ainsi que des habitants en costume alsacien. La commune a offert le verre de l'amitié et remis un T-shirt souvenir (siglé Pékin-Blodelsheim-Londres) à chaque participant.

Il restait encore 1 000 km pour passer par Paris et rallier Londres le 28 Août, veille de la cérémonie d'ouverture des jeux paralympiques. Après avoir assisté à quelques épreuves, les participants furent reçus par Mme la ministre des sports, Mme la ministre déléguée aux affaires sociales ainsi que l'ambassadeur de France au Royaume-Uni.



DEVANT TOWER BRIDGE

Après avoir regagné Paris par TGV, puis Blodelsheim à vélo, Marc pu enfin apprécier un repos bien mérité après cette aventure humaine inoubliable.



EN PASSANT PAR BLODELSHEIM



Marc DELVAL et
Jean-Jacques DONZÉ



Myriam Huet

MYRIAM HUET NOUS A ENVOYE UNE CARTE POSTALE DE LOUISIANE

Au mois de mai dernier, ma mère et mon beau-père Roselyne et Roland Biringer m'ont rendu visite à la Nouvelle-Orléans à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes. J'ai en effet obtenu mon doctorat en Anthropologie Culturelle à Tulane University, New Orleans, Louisiana aux Etats-Unis. L'anthropologie culturelle est l'étude des cultures, des peuples et traditions du monde. Le cursus de doctorat requiert trois années de cours, après lesquelles j'ai effectué deux années de recherches de terrain dans la «Caraïbe», puis me suis attelée à l'écriture de ma thèse sur le Mouvement Rastafari.

Pour la "graduation," mes parents ont assisté à plusieurs événements dignes d'une production de film américain, au milieu d'une foule d'étudiants en longues robes et chapeaux carrés, lâcher de ballons et cotillons et musique de jazz.

Nous avons partagé de grands moments de bonheur qui ont marqué l'aboutissement d'années de travail, tout au long desquelles mes parents m'ont apporté soutien, encouragements et amour.

Cette "carte postale de Louisiane" leur est dédiée et a pour but de les honorer. Après les festivités, nous avons fait les touristes dans les festivals de musique, chez les Cajuns avec les alligators, et sur les pistes de danse au rythme des violons, accordéons et grattoirs de la musique zydeco.

Quant à moi, je continue ma vie à la Nouvelle-Orléans, ma ville d'adoption. Je travaille à Tulane University où j'enseigne les sciences sociales dans le Département d'Anthropologie et le Programme d'Etudes en Genre et Sexualité. Je suis également en charge du Programme de Stages au Centre de Service Public de Tulane, dont le but est de permettre aux étudiants en licence d'effectuer des stages dans des organisations locales afin d'enrichir leur expérience professionnelle tout en aidant la communauté.

Je reste néanmoins attachée à l'Alsace et mon petit village au bord du Rhin. Les murs de mon bureau arborent maisons à colombages et esquisses de petits Alsaciens et Alsaciennes en costumes signées Hansi, ceux de mon appartement, les paysages alsaciens peints par notre ami et voisin, l'artiste Jean-Marie JOST.

Pensées amicales à vous tous, en attendant une prochaine visite à Blodelsheim et à tous une belle année!

Et comme diraient les Cajuns, "*Laissez les bons temps rouler*"!
Cheers!

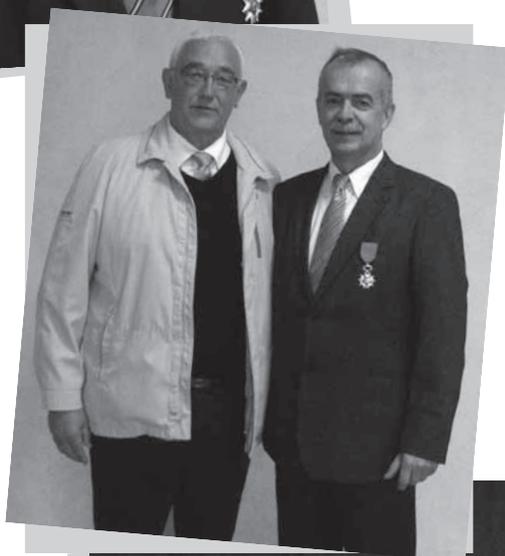
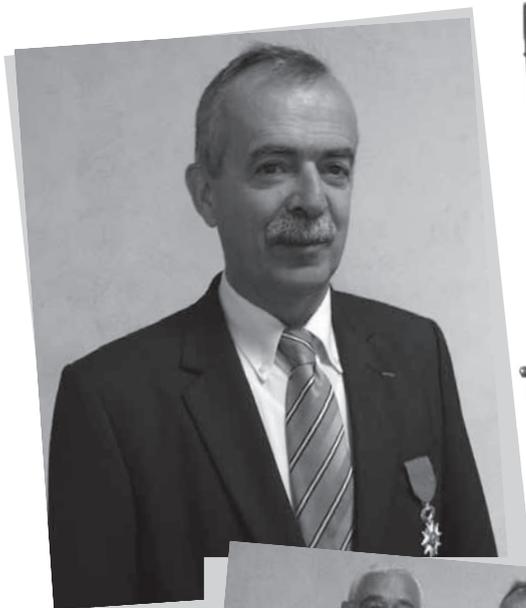
Myriam HUET



Dr. Myriam Huet
Tulane University Commencement
May 18, 2012

Pierre Duffaut

LÉGION D'HONNEUR POUR PIERRE DUFFAUT



Etienne Guépratte, Préfet du Gers a remis le samedi 10 novembre 2012 à **Pierre Duffaut, Maire de GIMONT** les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

La cérémonie s'est déroulée dans Salle Joseph et Gabrielle Dubarry à Gimont devant 300 invités et en présence de la famille de Pierre Duffaut.

Mr le Préfet Etienne Guépratte a présidé la cérémonie avec simplicité et solennité en retraçant les actions de Pierre Duffaut au service de la jeunesse d'une part et au service de ses concitoyens et des territoires d'autre part. Cette médaille est la reconnaissance de quarante années d'engagement dans la vie publique sans faille.

Pierre Duffaut, ému, a déclaré : « *C'est le résultat d'un travail en synergie avec l'ensemble des services de l'Etat, des institutions et des élus du territoire, avec le soutien de toute ma famille* ».

La population de Blodelsheim se joint à moi pour présenter à Pierre Duffaut Maire de Gimont nos sincères félicitations.

François BERINGER





Tissu économique

Christelle Wintzer

MASSEUSE CERTIFEE BIEN-ETRE ET HARMONIE DU CORPS

QU'EST-CE QUE LE MASSAGE ?

Le massage est une forme structurée de toucher. On fait glisser les mains ou d'autres parties du corps comme les avant-bras et les coudes sur la peau et l'on appuie sur les divers muscles sous-jacents en utilisant différents mouvements tels l'effleurage, la friction, le pétrissage et la pression. Le massage peut être stimulant ou calmant et lorsqu'on le pratique en se concentrant sur les énergies, il agit à la fois sur le corps, l'esprit, le psychisme et les émotions.

Cet art connu des Egyptiens, des Grecs et des Romains de l'Antiquité était alors réputé pour ses vertus médicales et esthétiques. En Inde, en Chine et au Japon, le massage est, aujourd'hui encore, considéré comme une branche à part entière de la médecine traditionnelle. D'ailleurs, près de trois mille ans avant notre ère, les bienfaits du massage n'étaient déjà plus un secret pour les Chinois.

POURQUOI MASSER ?

Le massage stimule notre organisme ce qui a pour effet de l'aider à remplir normalement ses fonctions. Il contribue au relâchement de la tension musculaire, raffermi et tonifie les muscles, active la circulation sanguine et le système lymphatique.

Christelle WINTZER, masseuse certifiée, vous fera profiter de tous les bienfaits du massage grâce à son savoir-faire. Elle s'est installée en janvier 2010 avec sa famille au 12 rue des Erables à Blodelsheim, siège de son cabinet de massage.

Elle masse sur place ou se déplace chez le particulier, dans le Haut Rhin, pour vous faire partager ses différentes techniques en créant une ambiance apaisante, source de relaxation et de plénitude.

↳ SES DIFFÉRENTES TECHNIQUES :

- **Massage ayurvédique** : stimulant, revitalisant, rééquilibre les flux énergétiques.
Massage aux huiles essentielles pratiqué en Inde depuis 5000 ans. Il a pour but de libérer le corps des tensions qui l'atteignent en stimulant les points énergétiques. Il est adapté à chaque individu en fonction de sa constitution physiologique et énergétique. **Durée 1H30**



- **Massage ayurvédique à 4 mains** : 2 personnes massent en même temps en parfaite synchronisation en appliquant toutes les vertus du massage ayurvédique. **Durée : 45'**

- **Massage polynésien** : profond, enveloppant, ressourçant.
Massage doux et relaxant au monoï de Tahiti qui améliore la circulation sanguine et lymphatique. **Durée : 1H**

- **Massage polynésien à 4 mains** : 2 personnes massent en même temps en parfaite synchronisation pour vous emmener dans un voyage extraordinaire. **Durée : 30'**

- **Massage Lomi Lomi** : doux, anti stress, relaxation profonde.
Massage hawaïen au monoï de Tahiti et aux huiles essentielles qui se pratique essentiellement avec les avant-bras. Il a pour but de réharmoniser le corps et l'esprit. Il soulage les tensions musculaires, nerveuses et réduit le stress. Il procure une relaxation profonde, un bien-être intense. **Durée : 1H**

- **Massage Amma** : massage assis et habillé – Signifie calmer par le toucher.
Massage sur chaise – Technique de prévention et d'harmonisation des blocages corporels **Durée 30'**

Tous ces massages sont un voyage avec soi-même où le massage conjugué aux huiles végétales et essentielles réharmonise le corps et l'esprit. Pour les cartes cadeaux et les offres spéciales, consultez le site : www.massages-harmonya.com

CONTACT :

HARMONYA

12 rue des Erables 68740 BLODELSHEIM

TÉL. 06 62 40 32 38

E-MAIL : info@massages-harmonya.com

Anne-Marie THUET

Journée nationale du Commerce de Proximité

12 OCTOBRE

Cela fait quatre ans à présent que, à l'initiative d'Isabelle Brun de l'entreprise Werner, les commerçants et artisans ouvrent leurs portes afin de conjuguer accueil, convivialité et partage pour le plus grand bonheur de leurs visiteurs.

C'est ainsi que chacun a pu déguster café et petits pains en début de matinée, crémant et amuse-bouches à l'heure de l'apéritif et, chez Isabelle Brun, soupe de potiron et tartes flambées à l'heure du repas, comme en témoignent les photos du circuit du Maire François Beringer :



Brod'hardt



CMDP



Coiffure IMAGIN'HAIR



Entreprise SAUTER



Entreprise WERNER



Ferme Claude BRUN



Horticulture DECKER

Journée nationale du Commerce de Proximité (suite)



JMS



Optique de la Hardt



Peinture BERINGER



Pierre et Haas



Restaurant Au Lion d'Or



Restaurant Chez Pierre

Le Salon de l'Artisanat...

...DANS UN BASSIN DE VIE ACTIF ET DYNAMIQUE

Nous sommes le lundi 24 septembre 2012 et le site de la salle polyvalente de Blo-delsheim commence à s'animer. Le grand chapiteau fera rapidement partie du décor et tous les acteurs des préparatifs de cette grande manifestation s'attèlent au travail. Le vent souffle, la pluie tombe et dans cette atmosphère pesante, il reste encore beaucoup de choses à mettre en place. Jeudi en début d'après midi les premières camionnettes arrivent et les exposants prennent rapidement possession des lieux. Le compte à rebours a commencé, artisans et commerçants se mobilisent afin d'installer au mieux leurs stands.

Voilà, nous y sommes ; tout est prêt et maintenant place aux visiteurs !

Vendredi 28 septembre, dès 16h le marché des producteurs s'anime et connaît une grosse affluence : légumes frais, foie gras, fromages, pain, miel... chacun y trouve son bonheur.

Les nombreuses dégustations éveilleront les papilles des gourmands conquis par cette formule « du producteur au consommateur ».



A 18h le couper de ruban en la présence de nombreux officiels marque l'ouverture du 4^{ème} salon de l'artisanat et des métiers 2012. Rapidement le parking se remplit et le salon s'anime, un week end de travail débute pour les exposants, deux jours de fête pour les visiteurs.

A l'extérieur, le régiment de Marche du Tchad nous a fait l'honneur de présenter un engin impressionnant, petits et grands s'y intéressent et en profitent



Le Salon de l'Artisanat (suite)

pour y prendre place, l'espace de quelques instants. Sous les tonnelles : pavage, travaux BTP, horticulture, chauffage et tous ces spécialistes ont pu satisfaire leurs nombreux clients car même la météo est de la partie. L'entreprise « Au Champ du Berger » a proposé un aménagement paysager novateur et original qui n'a laissé personne indifférent.

L'espace restauration dirigé par les restaurateurs « Au bon frère » et « Chez Pierre » connaîtra dès le premier soir une affluence importante, certains plats ayant déjà été en rupture ! Heureusement chacun trouvera son bonheur car des espaces restauration rapide : tartes flambées, hot dog, assiettes variées... sont proposés et trouvent de nombreux amateurs.

Les artisans et commerçants seront mis à l'honneur tout au long du week end et proposeront un accueil de choix aux visiteurs ainsi que de nombreux jeux et tirages au sort qui permettront de gagner de beaux lots : lecteur MP3, bons de réduction, assortiment de vin, WE séjour hôtelier... Un grand MERCI à tous ces professionnels pour leur implication. A l'initiative de l'EPH (l'association Essor des Professionnels de la Hardt), 150 personnes se sont réunies le samedi soir autour d'un repas pour un moment de convivialité, de détente et d'échanges.

Les visiteurs ont été séduits par ce salon de l'artisanat et des métiers accueillant et varié : la belle moquette sobre et des stands impeccablement présentés, la diversité des produits et l'ambiance chaleureuse, tout était réuni afin que cette manifestation soit une réussite... et elle le fut !

Une estrade, un présentateur, des mannequins, des coiffeuses, des enseignes de vêtements de Guebwiller, Wittenheim et d'Ensisheim, le groupe de danse Crazy Hirtz et voilà un défilé de mode qui a surpris par son professionnalisme et conquis un public très nombreux.

Tout au long du week-end l'animation a été assurée par le présentateur Philippe ainsi que par Solène Martin, jeune chanteuse de talent venant de Blodelsheim. La musique de Munchhouse a animé pour sa part l'apéritif concert du dimanche. De petites interventions ont ponctué le week end : massage bébé animé par Gaëlle et Lili - dégustation vins et foie gras (Fabrice Renner et Claude Brun) - confé-



rence plan climat animée par Romain - présence des chambres consulaires pour l'accueil des jeunes ainsi que la plateforme d'échange transfrontalière pour les demandeurs d'emploi.

Les enfants n'étaient pas en reste. Un espace leur était dédié. Environ 120 enfants ont été accueillis dans le clubhouse et à l'extérieur pour des activités variées : vélo, maquillage, jeux éducatifs, coin lecture... encadrés par 5 animateurs des Foyers Clubs. Par ailleurs, des promenades à dos d'âne étaient proposées par l'association AIMA.

Dimanche matin, après un super petit déjeuner offert aux exposants par la boulangerie Grenacker, des cyclistes de tous âges sont venus recevoir les prix qu'ils avaient gagnés suite à leur participation à la randonnée cycliste « Ill Hardt Rhin » du mois d'août. Mais une telle manifestation se doit d'être encadrée par des personnes compétentes en sécurité. Le poste de secours a fonctionné grâce à la Croix Rouge d'Ensisheim et le piquet d'incendie a été assuré par les pompiers de Blodelsheim. Leur présence est rassurante et on connaît leur efficacité.

N'oublions pas que cette manifestation a pu être réalisée grâce au soutien financier de nombreux partenaires publics et privés.





MERCI À LA COMMUNE DE BLODELSHEIM QUI A MIS À DISPOSITION
SES STRUCTURES AINSI QUE SON PERSONNEL COMMUNAL.



Vie de la Commune

Le site internet de Blodelsheim

WWW.BLODELSHEIM.FR

Notre site est un outil de communication très précieux qui permet à chacun et à tout moment de s'informer sur de multiples sujets concernant notre commune.

Vous êtes de plus en plus nombreux à le visiter et nous vous remercions de votre fidélité.

Comme le montre la courbe ci-dessous, de moins de 1 000 visites par mois à sa création en juin 2009, nous sommes passés à presque 6 000... Et en septembre dernier, nous avons dépassé les **50 000** visites sur l'année.

FRÉQUENTATION SUR LES 6 DERNIERS MOIS :

Visites	27 858
Pages vues	37 592
Fichiers téléchargés	10 490



Evolution de la fréquentation du site depuis sa création



Anniversaires à fêter - 1^{er} semestre 2013

70 ANS

Le 30.01 NESCI Marie
Le 22.02 MEYER Marthe
Le 24.03 THUET Monique
Le 04.04 TARIN Paul
Le 09.05 JUST Annie

71 ANS

Le 21.02 BAU Daniel
Le 13.03 LANG Françoise
Le 21.03 DECKER Monique
Le 23.03 GRISEY Marcel
Le 31.05 DREYER Eric
Le 01.06 RAUCH Georgette

72 ANS

Le 06.02 MANDAR Eugène
Le 13.03 HUG Irène
Le 12.06 SANDMANN Christiane

73 ANS

Le 10.01 HAAS Joseph
Le 10.02 BRUN Nicole
Le 14.02 HAMMER Yvan
Le 18.02 WERNER Marcel
Le 09.03 TROLLER Robert
Le 03.04 STAHL Bernadette
Le 21.04 GOETZ Henri
Le 14.05 BRUN Liliane
Le 21.06 BANNWARTH Marie
Suzanne

74 ANS

Le 22.01 THUET Pierre
Le 03.05 REITHINGER Bernadette

75 ANS

Le 26.02 RAABE Romana
Le 07.03 BRUN Pierre
Le 06.05 THUET Jeanne
Le 04.06 STAHL Eugène
Le 09.06 GIROUD Elza
Le 20.06 JUDAS Robert

76 ANS

Le 11.02 JORDAN Eugène
Le 22.02 GABA Marthe
Le 25.02 GABA André
Le 28.03 CASTRILLON Sara
Le 29.03 SITTERLE Juliette
Le 25.06 THUET Monique

77 ANS

Le 07.01 FANTETTI Jean
Le 24.01 TEULIERE Aimé
Le 05.02 JUNG Paul
Le 14.06 GRYGA Alfréda

78 ANS

Le 20.01 HOUILLOM M-Gabrielle
Le 26.01 WERNER Simone
Le 27.01 GOETZ Edmond
Le 30.01 BAUR Denise
Le 17.02 SIRANTOINE Hélène
Le 10.04 PAUL Alice
Le 24.04 MEYER René
Le 06.05 NEFF Marie-Thérèse

79 ANS

Le 14.01 HUG Gilbert
Le 26.04 RENNER André
Le 26.04 TROLLER Madeleine
Le 08.05 KOENY Fernand
Le 17.05 FIMBEL Jeanne
Le 24.06 GABA Léon

80 ANS

Le 03.03 DEHLINGER Jeanne
Le 07.03 SANDMANN Gérard
Le 16.03 KOENY Marie-Thérèse
Le 25.03 STOFFEL Pierre
Le 24.06 SITTERLE Fernand

81 ANS

Le 17.03 BACHERT Berthe
Le 18.04 DECKER Alice
Le 13.05 VONFLIE Colette

82 ANS

Le 13.01 THIERRY Joseph
Le 04.02 SCHOHN Madeleine
Le 03.05 DECKER Paul
Le 16.05 THUET Hélène
Le 23.06 SEILLER Marthe

83 ANS

Le 01.03 GIREL Anne
Le 14.04 RUH Marie-Rose
Le 16.04 SCHOLLER Jeanne
Le 31.05 FIMBEL Pierre

84 ANS

Le 28.02 RUH Marguerite
Le 8.03 HALLER André
Le 09.06 WEISS Antoine

85 ANS

Le 01.02 DANNER Maria
Le 10.05 PFLIEGER Liliane
Le 06.06 MAURER Joséphine

86 ANS

Le 10.02 SAUTER Alice
Le 10.05 DECKER Emile

87 ANS

Le 28.01 WALTISPERGER Marie
Le 19.05 ANTONY Marie-Thérèse

88 ANS

Le 27.01 MEYER Charles
Le 13.06 WERNER Hélène

89 ANS

Le 05.02 REITHINGER Joseph
Le 21.06 HUEBER Anne

90 ANS

Le 17.03 WITZ Anne
Le 18.03 HEITZLER Joseph

91 ANS

Le 04.04 FIMBEL Robert

92 ANS

Le 30.04 MERCIER Marie-Antoinette

93 ANS

Le 08.06 MERCIER Roger

*Liste non exhaustive,
certaines personnes ayant formulé le
souhait de ne pas y figurer.*



NAISSANCES

1^{er} semestre 2012 - COMPLÉMENT



- Maxime CLUR né le 5 juin 2012 à Colmar (Haut Rhin) fils de Michaël CLUR et de Maryline FRICKER
- Solene-Eda ULUER née le 25 juin 2012 à Müllheim (RFA) fille de Ulas ULUER et de Gülcan IBIS

2^e semestre 2012



- Elsa, Alice, Marguerite SCHELCHER née le 1^{er} juillet 2012 à Mulhouse (Haut Rhin), fille de Mathieu SCHELCHER et de Céline SITTERLE
- Lila DUNAND née le 4 juillet 2012 à Mulhouse (Haut Rhin), fille de Stéphane DUNAND et de Claude RADEGONDE
- Lola LIHRMANN née le 12 juillet 2012 à Mulhouse (Haut Rhin), fille de Eric LIHRMANN et de Aurélie DANNEL
- Giulia, Elena LOPEZ née le 12 juillet 2012 à Mulhouse (Haut Rhin), fille de Gerardo LOPEZ et de Marie-Ange FIRMERY
- Julie GUTHMANN née le 18 juillet 2012 à Freiburg im Breisgau (RFA), fille de Olivier GUTHMANN et de Annabell SCHWEIKART
- Laya FAHNERT née le 19 juillet 2012 à Mulhouse (Haut Rhin), fille de Kévin FAHNERT et de Caroline MIEHE
- Elina, Christiane BATHO née le 19 juillet 2012 à Mulhouse (Haut Rhin), fille de Jacky BATHO et de Estelle THOMANN
- Joshua KUBASIK né le 23 août 2012 à Müllheim (RFA), fils de Timothé KUBASIK et de Tamara GLATTER
- Inès, Aline LEPAUL née le 29 août 2012 à Colmar (Haut Rhin), fille de Jérémy LEPAUL et de Jennifer MORITZ
- Tristan, Claude ELBISSER VINCENTZ né le 18 octobre 2012 à Colmar (Haut Rhin), fils de Michael ELBISSER et de Aurélie VINCENTZ
- Julia, Stéphanie BARBISCH née le 25 octobre 2012 à Colmar (Haut Rhin), fille de Régis BARBISCH et de Sabrina LIENHART

MARIAGES CÉLÉBRÉS EN DEHORS DE LA COMMUNE

1^{er} semestre 2012 – COMPLÉMENT

- ♥ Le 23 juin 2012 à Sélestat (Bas Rhin) Christophe, Daniel SENGLER et Stéphanie MARTIN, établis à Blodelsheim

2^e semestre 2012

- ♥ Le 15 septembre 2012 à Ensisheim (Haut Rhin) Julien, Christian RECK et Cyrielle, Marie ADAM, établis à Ensisheim (Haut Rhin)

MARIAGES

1^{er} semestre 2012 – COMPLÉMENT

- ♥ Le 16 juin 2012, François LAM et Célia THOUVENIN, établis à Kingersheim

2^e semestre 2012

- ♥ Le 28 juillet 2012, Roland MAYER et Heike, Maria KLIPPEL, établis à Blodelsheim
- ♥ Le 28 juillet 2012, Thomas, Frédéric ORGAER et Fanny, Adrienne DE PIZZO, établis à Blodelsheim
- ♥ Le 18 août 2012, Olivier GUTHMANN et Annabel SCHWEIKART, établis à Blodelsheim
- ♥ Le 8 septembre 2012, Yann, David SUTTER et Isabelle, Michelle PETER, établis à Blodelsheim

DÉCÈS



Le glas a sonné

- Le 3 août 2012 pour Anne, Madeleine DECKER née SITTERLÉ
- Le 3 octobre 2012 pour Eugène, Alphonse PETER
- Le 17 octobre 2012 pour Louise, Joséphine SCHWINDENHAMMER née GOETZ
- Le 20 octobre 2012 pour LICHTLE André
- Le 21 octobre 2012 pour BURGHARDT-ARENZ Angelika née WILKE
- Le 26 octobre 2012 pour TROLLER Paul
- Le 1^{er} novembre 2012 pour REITHINGER André
- Le 14 novembre 2012 pour SITTERLE Bernard



Jubilaires 2^e Semestre 2012

1^{ER} SEMESTRE 2012 (COMPLÉMENT)



Le 24 juin 2012
TROLLER Paul
a fêté ses 80 ans



Le 27 août 2012
PICAUD Marie-Madeleine
a fêté ses 85 ans



Le 26 septembre 2012
SOLTYS Denise
a fêté ses 85 ans



Le 9 décembre 2012
LINDECKER Adolphe
a fêté ses 85 ans



Le 5 août 2012
SITTERLE Albert
a fêté ses 90 ans

Noces d'Or



Le 6 octobre 2012
HAAS Liliane et BRUN Pierre

Liste non exhaustive, certaines personnes ayant formulé le souhait de ne pas y figurer



Ne manquez pas !!!

1^{ER} SEMESTRE 2013

THEATRE EN ALSACIEN

A la salle polyvalente de Blodelsheim
D’AFFAR MET D’R ROSAROTA VESTE
 de Raymond WEISSENBURGER
 Comédie en 3 actes / Mise en scène : Denis BIXEL
 • **Réservations** : 03 89 48 52 74



➔ BLODELSHEIM :

Samedi 19 Janvier 2013 à 20 H 15
 Dimanche 20 Janvier 2013 à 15 H
 Vendredi 25 Janvier 2013 à 20 H 30
 Samedi 26 janvier 2013 à 20 H 15

REPRÉSENTATIONS ÉGALEMENT À :

➔ STEINENSTADT (Allemagne) - Salle des Fêtes :

Samedi 2 février 2013 à 20 H 15

➔ KEMBS - Espace Rhénan :

Samedi 16 février 2013 à 20 H 15
 Dimanche 17 février 2013 à 15 H

➔ FESSENHEIM - Salle des Fêtes :

Samedi 23 février 2013 à 20 H 15
 Dimanche 24 février 2013 à 15 H

2, 3 FEVRIER 2013

EXPOSITION AVICOLE

Par l'Association « Ornaments, Palmipèdes et Volailles-Club du Haut Rhin » de Balgau
 à la salle polyvalente
 « *Ecllosion de poussins en direct et autres animations* »

Repas : Entrée, bouchée à la reine, dessert , café
Adulte 14 € **Enfant** (- de 14 ans) 7 €
 Inauguration le 2 février 2013 à 16 H 30

• **Contacts** : LANG Roland 03 89 48 66 98
 SCHERRER J.Marie 03 89 46 62 17

21 FEVRIER 2013

COLLECTE DE SANG

De 16 H 30 à 19 H 30
 à la salle polyvalente
 S'adresse à toute personne de 18 à 70 ans
 Repas offert après le don de sang
 Garderie d'enfants assurée

• **Contact** : 03 89 48 66 50

9 MARS 2013

A FRIEJOHR FER UNS'RI SPROCH

Théâtre dialectal
 Soirée de divertissement en dialecte
 Organisée par la section théâtrale de la M.J.C.
 A 20H
 Entrée gratuite



16 MARS 2013

FÊTE DE LA ST PATRICK

à la salle polyvalente
 - Repas irlandais
 - Animation musicale avec le groupe Excalembourg et les danseuses irlandaises du groupe Craic'N Dance de Fribourg

• **Contact** : M. PEYTAVY 06 19 54 21 66

23 MARS 2013

SOIRÉE « ANNÉES 80 »

Organisée par l'ASB

24 MARS 2013

SPECTACLE DE DANSES URKRAINIENNES

à la salle polyvalente à 17H
Entrée libre

- **Contact :** Daniel MAURER 03 89 48 66 65

1^{er} AVRIL 2013

OUVERTURE DE LA PÊCHE À L'ÉTANG DE SAULES

Cartes journalières de 7 à 19H

- **Contact :** LICHTLÉ Patrick 06 20 50 16 72



4 MAI 2013

GALA DES ARTS MARTIAUX

à la salle polyvalente
à 20 H

- **Contact :** 06 88 45 52 46

16 MAI 2013

COLLECTE DE SANG

De 16 H 30 à 19 H 30

à la salle polyvalente

S'adresse à toute personne de 18 à 70 ans
Repas offert après le don de sang

Garderie d'enfants assurée

- **Contact :** 03 89 48 66 50



2 JUIN 2013

CONCOURS DE PECHE INTERNATIONAL

De 9 H à 18 H
Etang des Saules
à Blodelsheim



- **Contact :** LICHTLE Patrick 06 20 50 16 72

30 JUIN 2013

4^e HARDTY FEST

Au Poney Parc

Concours de jeux Ecosais - jeux pour enfants
- balades en poney - animations musicales celtiques - boeuf à la broche

- **Contact :** M. PEYTAVY 06 19 54 21 66

6 JUILLET 2013

BAL DES PUCES

Par l'Association Sportive dans
la cour de l'école « Les Tilleuls »

- **Contact :** 06 76 35 45 06

7 JUILLET 2013

MARCHE AUX PUCES

Organisé par l'Association Sportive
Petite restauration assurée

- **Contact :** 06 76 35 45 06



Les six derniers mois en pêle-mêle

Juin



Le 9 juin 2012
Pascal PETER et Christelle HABLITZEL



Le 16 juin 2012
François LAM et Célia THOUVENIN



Le 28 juillet 2012
Roland MAYER et Heike KLIPPEL

Juillet



Le 28 juillet 2012
Thomas ORGAER et Fanny DE PIZZO

Août



Le 18 août 2012
Olivier GUTHMANN et Annabell SCHWEIKART



Le 8 septembre 2012
Yann SUTTER et Isabelle PETER

Septembre



Le 15 septembre 2012 à Ensisheim
Julien RECK et Cyrielle ADAM



Thé dansant de la MJC le 11 novembre

Novembre

Décembre



Les Sapeurs Pompiers fêtent la Sainte Barbe



Le périscolaire rencontre le Saint Nicolas à la ferme Claude Brun



Fête de Noël du personnel communal

Téléthon



Centre de dons à l'Esp'ass



Parcours vitae



Le lâcher de ballons se prépare

Téléthon 2012

Arrivée des « Pères Noël à motos »



Les Pères Noël distribuent des friandises aux enfants

Le Comité de rédaction

et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Page de garde réalisée par **Jean Marie JOST**

Retrouvez Mi Dorf 57 sur www.blodelsheim.fr



Lâcher de ballons